

**1<sup>er</sup> BILAN ET  
PERSPECTIVES D'AVENIR  
*JUIN 2003***

**ANNEXE I  
Axes & projets**

# Table des matières

## AXE 1 : MONTRÉAL, MÉTROPOLE DE CRÉATION ET D'INNOVATION, OUVERTE SUR LE MONDE

INTRODUCTION.....	5
1.1 CENTRE DE MONTRÉAL .....	7
1.1.1 Havre de Montréal .....	7
1.1.2 Quartier des spectacles .....	8
1.1.3 Projet Centre-ville .....	9
1.2 CULTURE, SAVOIR ET INNOVATION.....	10
1.2.1 Politique de développement culturel.....	10
1.2.2 Pôles culturels .....	11
1.2.3 Réseau des bibliothèques, diagnostic et plan de consolidation .....	12
1.2.4 Outils de développement .....	13
1.2.4.1 Incubateur culturel.....	13
1.2.4.2 Soutien statistique - collecte de données .....	14
1.2.5 Montréal, ville de savoir .....	15
1.3 Développement économique local .....	16
1.3.1 Politique de développement économique local .....	16
1.4 Infrastructures stratégiques (transport) .....	17
1.4.1 Amélioration de la desserte de transport en commun aux extrémités de l'Île .....	17
1.4.1.1 Est de l'Île .....	17
1.4.1.2 Ouest de l'Île .....	18
1.4.2 Réseau de l'ouest de l'Île .....	19
1.4.3 Accessibilité à l'aéroport de Dorval.....	20
1.4.4 Plan vélo - Route de ceinture de l'Île .....	21
1.4.5 Rue Notre-Dame.....	22
1.4.6 Plan de transport .....	23
1.4.7 Observatoire du CITM .....	24
1.5 Rayonnement international .....	25
1.5.1 Cité universitaire internationale de Montréal .....	25
1.5.2 Centre de formation à distance .....	26
1.5.3 "Branding" de Montréal.....	27
1.6 Renforcement des secteurs économiques.....	28
1.6.1 Bio-sciences.....	28
1.6.1.1 Bio-district de Montréal (bio-centre).....	28
1.6.1.2 Pôle de l'Ouest des sciences de la vie.....	29
1.6.2 Pôle bio-alimentaire .....	30
1.6.3 Plan d'action du secteur de la Mode.....	31
1.6.4 Complexe nano-sciences du Montréal métropolitain .....	33
1.6.5 Stratégie de développement économique .....	34

## AXE 2 : MONTRÉAL, MÉTROPOLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2.1	GESTION INTÉGRÉE DE L'ENVIRONNEMENT .....	36
2.1.1	Plan stratégique de développement durable .....	36
2.1.2	Centre d'excellence en gestion de l'eau .....	37
2.2	VISION INTÉGRÉE POUR UN DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE .....	38
2.2.1	Plan d'urbanisme .....	38
2.2.2	Projets à haute valeur symbolique .....	39
2.2.2.1	Stationnement transformé en parc (Eugène-Lapierre) .....	39
2.2.2.2	Mise en valeur du boulevard Saint-Laurent .....	40
2.2.3	Interventions structurantes (planification) .....	41
2.2.3.1	Éliminer des stationnements de surface .....	41
2.2.3.2	Recouvrement de l'autoroute Ville-Marie .....	42
2.2.3.3	Redéveloppement de la cour de triage d'Outremont .....	43
2.3	PROTECTION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE NATUREL .....	44
2.3.1	Grands parcs et plein air .....	44
2.3.1.1	Centre d'interprétation de la Pointe aux Prairies .....	44
2.3.1.2	Aménagement du Parc des Rapides .....	45
2.3.2	Plans intégrés .....	46
2.3.2.1	Réseau des grands parcs .....	46
2.3.2.2	Réseau bleu .....	47
2.3.3	Plan concerté de conservation de la montagne .....	48
2.4	PROTECTION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT .....	49
	D'UNE APPROCHE D'AMÉNAGEMENT URBAIN DE QUALITÉ .....	49
2.4.1	Réseau Patrimoine Montréal .....	49
2.4.2	Politique du patrimoine .....	50
2.4.3	Collaboration avec les grandes écoles .....	51

## AXE 3 : MONTRÉAL, MÉTROPOLE AGRÉABLE À VIVRE, SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

3.1	ENVIRONNEMENT URBAIN PAISIBLE ET SÉCURITAIRE .....	54
3.1.1	Politique de paix et de sécurité publique .....	54
3.1.2	Normalisation du service en sécurité incendie .....	55
3.1.3	Premier répondant .....	56
3.1.4	Communication intégrée - sécurité publique et civile .....	57
3.1.5	Augmenter la visibilité des différents intervenants .....	58
3.1.6	Programme communautaire en prévention .....	59
3.1.7	Campus Montréal - École de police .....	60
3.1.8	Mécanisme de solution concertée entre les intervenants civils et publics .....	61
3.1.9	pour la résolution rapide et efficace de problèmes .....	61
3.1.9	Création de tables de concertation en arrondissement; sécurité publique ....	62
	et civile .....	62
3.2	SPORTS ET LOISIRS (SERVICES DE PROXIMITÉ) .....	63
3.2.1	Plan directeur de développement des équipements de loisir .....	63
3.2.2	Politique du sport et du loisir et plan triennal 2004-2006 .....	64
3.2.3	Politique et plan stratégique d'accueil d'événements de masse et .....	66
	internationaux .....	66
3.3	AMÉLIORATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'HABITATION .....	67
3.3.1	Solidarité 5000 logements et ses suites .....	67
3.3.2	Nouveaux outils pour améliorer l'habitat .....	68
3.3.2.1	Révision du code du logement .....	68
3.3.2.2	Fonds d'intervention - projet pilote, cas graves d'insalubrité .....	69
3.3.2.3	Redéploiement des programmes de rénovation .....	70
3.3.3	Nouveaux logements abordables .....	71

3.4	COMBATTRE LA PAUVRETÉ .....	72
3.4.1	Revitalisation urbaine intégrée .....	72
3.5	ÉQUITÉ, ACCESSIBILITÉ ET DIVERSITÉ.....	73
3.5.1	Relations interculturelles.....	73
3.5.1.1	Plans d'action locaux en relations interculturelles .....	73
3.5.1.2	Banques de candidatures .....	74
3.5.1.3	Centre de référence pour le soutien aux projets des organismes et ... des personnes membres de minorités visibles .....	75
3.5.1.4	Matériel d'animation sur les droits humains.....	76
3.5.1.5	Formation des employés à l'interculturalisme.....	77
3.5.2	Égalité hommes-femmes.....	78
3.5.2.1	Politique d'égalité hommes-femmes .....	78
3.5.2.2	Conseil des Montréalaises .....	79
3.5.2.3	Bureau Femmes et Ville.....	80
3.5.2.4	Approche différenciée selon les sexes .....	81
3.5.2.5	Aménagement sécuritaire des lieux publics.....	82
3.5.3	Accessibilité .....	83
3.5.3.1	Politique d'accessibilité universelle .....	84

#### AXE 4 : MONTRÉAL, MÉTROPOLE DÉMOCRATIQUE, ÉQUITABLE ET TRANSPARENTE

4.1	REPRÉSENTATION DES CITOYENS ET MÉCANISMES DE CONSULTATION ET DE ..... PARTICIPATION (DÉMOCRATIE).....	86
4.1.1	Charte des droits et responsabilités des citoyens .....	86
4.1.2	Politique de consultation et de participation publique .....	87
4.1.3	Guides pratiques: participation à la consultation.....	88
4.1.4	Mécanisme de suivi externe pour l'amélioration des pratiques de ..... consultation.....	89
4.1.5	Réflexion sur le cadre électoral .....	90
4.1.6	Programme de sensibilisation à la consultation et fonctionnement de..... la Ville pour les citoyens .....	91
4.1.7	Formation en matière de consultation pour les cadres et professionnels .....	92
4.2	SOUTIEN À LA VIE COMMUNAUTAIRE .....	93
4.2.1	Politique de développement social local.....	93
4.2.1.1	Nouvelles tables de concertation.....	93

#### AXE 5 : MONTRÉAL, UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE AU SERVICE DES CITOYENS

5.1	GESTION RESPONSABLE, BASÉE SUR UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC LES EMPLOYÉS	96
5.1.1	Formation à la résolution concertée et à la négociation basée ..... sur les intérêts.....	96
5.1.2	Formation à la gestion des superviseurs de 1 <sup>ère</sup> ligne et leurs supérieurs.....	96
5.1.3	Comité conjoint de développement des compétences.....	97
5.1.4	Concilier vie au travail et hors travail.....	98
5.2	CADRE FINANCIER ADAPTÉ AUX BESOINS D'UNE MÉTROPOLE .....	99
5.2.1	Mesures d'amélioration de la performance .....	99
5.2.2	Aménagements pour réduire la pression sur le budget.....	101
5.2.3	Suivi du rapport Bernard (transport en commun) .....	103
5.2.4	Analyse des pistes les plus prometteuses pour un partage équitable ..... avec le Québec .....	104
5.2.5	Harmonisation de la fiscalité non-résidentielle .....	105
5.2.6	Obtenir de nouveaux ratios pour les programmes à frais partagés ..... (Québec-Montréal-Canada).....	106
5.2.7	Audit des équipements informatiques et "Ville branchée" .....	107

***Bilan 2003 des projets résultant du  
Sommet de Montréal du 6 juin 2002***

Ce document est une annexe du bilan 2003 du Sommet de Montréal. Il présente l'état d'avancement des projets issus des consensus identifiés par l'ensemble des partenaires lors du 6 juin 2002.

Les projets sélectionnés se répartissent à l'intérieur des 5 grands axes de développement qui eux découlent directement de l'ensemble des priorités des sommets d'arrondissement et des sommets sectoriels. Ces grands axes de priorités sont :

**Des projets à l'intérieur de 5 grands axes de développement :**

**Axe I - Montréal, métropole de création et d'innovation, ouverte sur le monde**

Cet axe de développement regroupe des projets liés à la culture, au savoir, à l'innovation, au développement économique, aux infrastructures stratégiques de transport, au rayonnement international et au renforcement des secteurs économiques.

**Axe II - Montréal, métropole de développement durable**

Cet axe de développement regroupe des projets liés à la gestion intégrée de l'environnement, la vision intégrée pour un développement urbain durable, la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel, la protection et la mise en valeur du patrimoine et le développement d'une approche d'aménagement urbain de qualité.

**Axe III - Montréal, métropole agréable à vivre, solidaire et inclusive**

Cet axe de développement regroupe des projets liés à l'environnement urbain paisible et sécuritaire, aux sports et loisirs, à l'amélioration et au développement de l'habitation, au combat contre la pauvreté, à l'équité, à l'accessibilité et à la diversité.

**Axe IV- Montréal, métropole démocratique, équitable et transparente**

Cet axe de développement regroupe des projets liés à la représentation des citoyens, aux mécanismes de consultation et de participation (démocratie) et au soutien à la vie de la communauté.

**Axe V – Montréal, une administration performante au service de ces citoyens**

Cet axe de développement regroupe des projets liés à la gestion responsable basée sur un partenariat avec les employés et au cadre financier à adapter aux besoins de la métropole.

**AXE I**

**MONTRÉAL,  
MÉTROPOLE DE CRÉATION ET  
D'INNOVATION, OUVERTE SUR LE MONDE**

---

*Réaliser un plan directeur du Havre et proposer une structure de mise en œuvre et de financement. Le défi est d'harmoniser les intérêts publics et privés autour d'un plan d'intervention mobilisateur et rassembleur.*

**Horizon**

2004 pour le travail de planification. Perspectives, de moyen et long termes pour les travaux d'aménagement urbain.

**Résultats**

<p><b>2003</b> Réalisé : Plan de travail approuvé par le CA. Quinze groupes de travail sont mis sur pied pour travailler sur des enjeux d'aménagement spécifiques. Septembre : Conclusions préliminaires des groupes de travail. Mi-novembre : Concertation structurée des acteurs intéressés par le développement du Havre : charrettes et autres travaux inter-groupes de travail.</p>	<p><b>2004</b> Fin mars : Dépôt du rapport sur la planification générale. Début du travail sur la planification particulière (élargissement progressif du groupe des acteurs intéressés).</p>	<p><b>2005-2007</b> Réalisation des premiers éléments d'aménagement visant le redéveloppement du secteur.  Sont actuellement ciblées :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'autoroute Bonaventure</li> <li>• la congestion de la circulation Vieux-Montréal/Vieux-Port.</li> </ul> </p>
--	---	--

**Coûts**

<p><b>2003</b> 1 000 000 \$  300 000 \$ Canada 300 000 \$ Québec 400 000 \$ Montréal (services) Des études ont aussi été financées par des partenaires.</p>	<p><b>2004</b> 1 000 000 \$  300 000 \$ Canada 300 000 \$ Québec 400 000 \$ Montréal (services)</p>	<p><b>2005-2007</b> À déterminer.</p>
---	---	---

**Partenaires**

Internes : La Ville, ses services et paramunicipales, ainsi que les trois arrondissements concernés.

Externes : Travaillent présentement au sein du CA ou dans les groupes de travail : les ministères et sociétés fédérales, le CN et le CP, le ministère des Transports du Québec et Loto-Québec.

**Leadership**

Le conseil d'administration de la Société du Havre.

**Arrondissements**

Ville-Marie, Sud-Ouest et Verdun sont représentés au Conseil d'administration.

*Note* : En plus de son travail de planification, la Société effectue couramment un travail de sensibilisation auprès de parties potentiellement intéressées (une centaine déjà rencontrées) et joue un rôle d'aviseur sur de grands dossiers à la demande de l'Administration.

*Partenariat mis en place dans le secteur Est du centre-ville pour définir une vision concertée du développement, une stratégie globale et une promotion desservant l'ensemble des partenaires et créant une nouvelle richesse.*

**Horizon**

2007, par la suite, plans successifs de 5 ans.

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2007</b>
<p>Sera terminé fin juin : Orientations acceptées par les partenaires, dépôt du plan de travail, création de l'OSBL réunissant les partenaires du Quartier des spectacles et nomination des membres du conseil d'administration.</p> <p>Décembre : Dépôt du plan de mise en œuvre.</p>	<p>Décembre : Fin des travaux de planification.</p> <p>Exécution d'une partie du plan de mise en œuvre.</p>	<p>Au terme d'une première étape d'implantation de 4 ans, le Quartier des spectacles a déjà une personnalité internationale et est devenu un moteur touristique et culturel, grâce aux interventions privées et publiques</p>

**Coûts**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2007</b>
<p>433 000 \$</p> <p>233 000 \$ Québec 150 000 \$ Ville 50 000 \$ Arrond. Ville-Marie.</p>	<p>433 000 \$</p> <p>233 000 \$ Québec 150 000 \$ Ville 50 000 \$ Arrond. Ville-Marie.</p>	<p>À déterminer.</p>

**Partenaires**

Internes : Arrondissement Ville-Marie, Service du développement économique et développement urbain et Service du développement culturel.

Externes : Les membres de l'OSBL, Ministère des Affaires municipales, du sport et du loisir (MAMSL).

**Leadership**

Actuellement assumé par la Ville, Service du développement économique et du développement urbain. Transfert au partenariat du Quartier des spectacles pour la fin 2003. Le projet est une initiative stratégique parrainée par le Service du développement économique et du développement urbain, en collaboration étroite avec le Service de développement culturel et l'arrondissement Ville-Marie.

**Arrondissement**

Ville-Marie participe financièrement au projet.

*Élaborer, en partenariat avec les acteurs principaux de la vie au centre-ville, un programme d'actions communes et un mode de gestion urbaine qui lui sera propre.*

**Horizon**

2003, programme de développement du centre; par la suite, mise en œuvre.

**Résultats**

<b>2003</b>  Septembre : Rassemblement des acteurs de la vie du centre-ville.  Fin de l'année : Un Forum permanent du centre-ville pourrait être mis en place.  Objectif: Définir des approches et des actions communes, pour le développement du centre-ville.	<b>2004</b>  Mise en œuvre des actions convenues.
---	---

**Coûts**

<b>2003</b> Montage financier à définir avec les partenaires. Disponible, de la part de la Ville: 100 000 \$ (pour l'ensemble des actions 2003 de ce projet).
--

**Partenaires**

Interne : Service du développement économique et du développement urbain.

Externes : Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Tourisme Montréal, Destination centre-ville.

**Leadership**

À identifier; au départ : la Ville de Montréal, Service du développement économique et du développement urbain.

**Arrondissement**

Ville-Marie sera appelé à participer.

*Élaboration d'une politique municipale de développement culturel.*

**Horizon**

2003

**Résultats**

<p><b>2003</b> Annoncé le 8 juin : Énoncé de politique.</p> <p>Décembre : Dépôt et adoption de la politique par le conseil municipal : un document municipal de planification qui prend en compte tous les aspects du développement municipal et où tous les acteurs locaux ont leur place, dans les limites des ressources et juridictions de la Ville.</p>	<p><b>2004</b> Mise en œuvre de la politique.</p>
--	---

**Coûts**

<p><b>2002-2003</b></p> <p>150 000 \$ Ville.</p>
--

**Partenaires**

Plusieurs sont membres du groupe-conseil; les organismes qui sont parties prenantes seront consultés sur l'énoncé à partir de juin.

**Leadership**

Mixte : Ville de Montréal, Service de développement culturel et le groupe-conseil formé de personnes externes à la Ville.

**Arrondissements**

En liaison tout au long de la démarche; consultation sur l'énoncé à partir de juin.

*Identifier, reconnaître et mettre en valeur plusieurs pôles culturels.*

### **Horizon**

2004

### **Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
Fin d'année : Table des matières du plan directeur et processus d'élaboration du plan.	Identification des valeurs constitutives d'un pôle culturel incluant : définition de la méthodologie, spatialisation, modélisation et propositions de reconnaissance de pôles.

### **Coûts**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
62 000 \$ Ville.	38 000 \$ Ville.

### **Partenaires**

Internes : Les arrondissements concernés.

Externes : Les organismes culturels des secteurs étudiés.

### **Leadership**

Ville de Montréal : Service de développement culturel.

### **Arrondissements**

Mis à contribution selon les secteurs étudiés.

### **Note**

Proposer la reconnaissance et la mise en valeur de pôles culturels, dont ceux que le Sommet a identifiés, notamment à titre d'exemples possibles : boulevard Saint-Laurent, Quartier des spectacles, Cité des arts du cirque, Pôle des rapides. Le lien sera assuré avec les autres projets touchant certains secteurs et le plan d'urbanisme.

**1.2 Culture, savoir, innovation**

**1.2.3 Réseau des bibliothèques, diagnostic et plan de consolidation**

---

*Le réseau des bibliothèques est le premier outil d'une ville qui mise sur la culture pour se développer. Le plan de consolidation est essentiel pour orienter les nouveaux investissements à consentir; son premier élément est un diagnostic.*

**Horizon**  
2004

**Résultats**

<b>2003</b> 15 juillet : Diagnostic terminé.  Début novembre : Plan de consolidation terminé.	<b>2004</b> 31 mars : Avenant au contrat de Ville à convenir au plus tard à cette date.  Après : Injection des sommes convenues dans le réseau des bibliothèques.
--	--

**Coûts**

<b>2003</b>  200 000 \$ à parts égales Québec/Montréal.
---

**Partenaires**

Internes : Service des finances, Services des immeubles, Service du développement économique et du développement urbain et les arrondissements.

Externes : Le Ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Bibliothèque nationale du Québec, le ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration (MRCI) et le ministère de l'Éducation (MEQ).

**Leadership**

Ville de Montréal : Service du développement culturel.

**Arrondissements**

Tous participent à la démarche.

**1.2 Culture, savoir, innovation**  
**1.2.4 Outils de développement**  
**1.2.4.1 Incubateur culturel**

---

*\*\*\* Ce projet n'est pas encore commencé.  
Prévu au contrat de Ville. \*\*\**

**1.2 Culture, savoir, innovation**  
**1.2.4 Outils de développement**  
**1.2.4.2 Soutien statistique – collecte de données**

---

*\*\*\* Ce projet n'est pas encore commencé : prévu de démarrer plus tard cette année.  
Son objectif est d'établir la somme des dépenses faites par la Ville en culture et de mesurer leurs effets  
sur l'économie. Le principal partenaire sera l'Observatoire de la culture et des communications du  
Québec. Le contrat de Ville prévoit un financement paritaire. \*\*\**

**Horizon**  
2004

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
Fin d'année : Concept opérationnel de la banque de données.	Fin 2004.

**Coûts**

<b>2003</b>  20 000 \$ Ville.  Ce budget permettra uniquement d'établir le concept et les sources d'information disponibles pour réaliser le projet avec des fonds conséquents en 2004.
---

**Partenaires**

**Leadership**

Ville de Montréal : Service du développement culturel.

**Arrondissements**

*Établir les rôles respectifs de la Ville, des institutions du milieu métropolitain et de la société civile dans l'économie du savoir.*

**Horizon**

2004

**Résultats**

<p><b>2003</b> Réalisé : Établissement d'un protocole tripartite, nomination d'un président externe à la Ville et rétention de services d'une consultante.</p> <p>Octobre : Dépôt du rapport établissant les rôles respectifs de la Ville, de l'environnement métropolitain et de la société civile dans l'économie du savoir.</p> <p>Avant fin de l'année : Recommandations aux trois types de partenaires.</p>	<p><b>2004</b> Mise en œuvre des recommandations, après décision des instances responsables.</p>
--	--

**Coûts**

<p><b>2003</b> 100 000 \$</p> <p>50 000 \$ Ville, 25 000 \$ Montréal International et 25 000 \$ Conseil régional de développement de l'Île de Montréal (CRDÎM).</p>
---

**Partenaires**

Internes : Service du développement culturel, Service du développement économique et du développement urbain.

Externes : Montréal International (fiduciaire), Conseil régional de développement de l'Île de Montréal (CRDÎM).

**Leadership**

Ville de Montréal : Service du développement économique et du développement urbain.

**Arrondissements**

À voir, selon les recommandations à venir.

**PROJET RETIRÉ**

*\*\*\* Les partenaires sont à formuler un projet alternatif. \*\*\**

**1.4 Infrastructures stratégiques (transport)**  
**1.4.1 Amélioration de la desserte de transport**  
**en commun aux extrémités de l'Île**  
**1.4.1.1 Est de l'Île**

---

*Améliorer la desserte des pôles d'emploi de l'Est par transport en commun.*

**Horizon**

2004

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
Septembre : Nouvelle desserte entre la station de métro Radisson et le parc d'affaires Anjou et Rivières-des-Prairies.  Décembre : Rapport d'évaluation sur les impacts de la réduction du temps de fréquence de 30 minutes à 20 minutes d'intervalle.	Sur approbation du projet et des coûts par l'Administration municipale et la STM, offre de service de transport en commun révisée pour Rivières-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles qui permettra une réduction des temps de déplacement.

**Coûts**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
10 000 \$ Ville.	2,5 M\$ Montant estimé du projet, doit faire l'objet d'une approbation de l'Administration municipale et de la Société de transport de Montréal (STM).

**Partenaires**

Internes : Les arrondissements concernés.

**Leadership**

Société de transport de Montréal (STM).

**Arrondissement**

Aucune responsabilité directe.

**1.4 Infrastructures stratégiques (transport)**  
**1.4.1 Amélioration de la desserte de transport**  
**en commun aux extrémités de l'Île**  
**1.4.1.2 Ouest de l'Île**

---

*Améliorer la desserte des pôles d'emploi de l'Ouest par transport en commun.*

**Horizon**

2004

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
Décembre : Rapport d'évaluation sur les impacts de la réduction du temps de fréquence de 30 minutes à 20 minutes d'intervalle.	Juin : Dépôt auprès de l'Administration municipale et à la Société de transport de Montréal (STM), d'un projet de révision de l'optimisation de la desserte de transport en commun dans l'ouest de l'Île.

**Coûts**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
Aucun	À déterminer.

**Partenaires**

Internes : Les arrondissements concernés.

Externe : Société de Transport de Montréal (STM).

**Leadership**

Société de Transport de Montréal (STM).

**Arrondissement**

Aucune responsabilité directe.

*Les réseaux de transport de l'ouest de l'Île comportent plusieurs déficiences. Le plan d'action résultant de cette étude identifiera les projets prioritaires et les investissements nécessaires.*

**Horizon**

2003

**Résultats**

**2003**

Décembre : Recommandations à l'Administration des interventions prioritaires pour le réseau de transport dans l'ouest et proposition d'un plan d'action.

**Coûts**

**2003**

240 000 \$

120 000 \$ Ville

120 000 \$ MTQ

**Partenaires**

Internes : Principalement quatre arrondissements de l'ouest de l'île de Montréal, Société de transport de l'Île de Montréal.

Externe : Ministère des Transports du Québec (MTQ).

**Leadership**

Ville de Montréal : Service de l'environnement, de la voirie et des réseaux.

**Arrondissements**

Participent à l'identification des critères de choix de priorisation.

Mise en œuvre des éléments relevant de leur juridiction.

Beaconsfield–Baie-d'Urfé, Île-Bizard–Ste-Geneviève–Ste-Anne-de-Bellevue, Kirkland, Pierrefonds–Senneville.

**Note**

Cette étape contribuera au contenu du plan de transport (projet 1.4.6).

## 1.4 Infrastructures stratégiques (transport)

### 1.4.3 Accessibilité à l'aéroport de Dorval

---

*Le lien entre l'aéroport de Dorval et le centre-ville est de toute première importance pour l'économie de Montréal, comme l'a rappelé le Sommet; l'accès à l'aéroport intégrerait un volet routier ainsi qu'une desserte ferroviaire intercity et une navette reliant le centre-ville.*

#### Horizon

2008

#### Résultats

2003	2004	2008
Septembre : Cadre de fonctionnement avec les partenaires externes et internes à l'Administration municipale.	Été : Études permettant d'identifier le plan d'aménagement optimal des accès à l'aéroport de Dorval.	Accès à l'aéroport de Dorval, travaux complétés.

#### Coûts

2003	2004
300 000 \$  (Financement conjoint Ville, ministère des Transports du Québec (MTQ), ADM).	À déterminer suivant les résultats produits par les études et les décisions de l'Administration municipale.

#### Partenaires

Internes : Principalement l'arrondissement Dorval, ceux en périphérie ainsi que des services centraux, Société de transport de Montréal.

Externes : Ministère des Transports du Québec, Agence métropolitaine de transport, Aéroports de Montréal, Via Rail.

#### Leadership

Conjoint Ministère des Transports du Québec (MTQ)/Ville de Montréal, Service de l'environnement, de la voirie et des réseaux.

#### Arrondissements

Participent aux études et aux suivis du projet.

**1.4 Infrastructures stratégiques (transport)**  
**1.4.4 Plan vélo – Route de ceinture de l'Île**

---

*Compléter l'itinéraire cyclable entourant l'Île de Montréal; la voie cyclable de ceinture couvre actuellement 84 kilomètres; il reste à ajouter 35 kilomètres pour boucler la boucle.*

**Horizon**  
2003

**Résultats**

**2003**

Mai-juin : Les arrondissements concernés ont été rencontrés.  
Juillet : Consensus à obtenir sur les options.  
Juillet-août : Préparation des plans et devis et lancement des appels d'offres.  
Sept.-octobre : Réalisation de la route de ceinture de l'Île.

**Coûts**

**2003**

600 000 \$ Ville

150 000\$ budget de démarrage  
450 000\$ P.T.I.

**Partenaires**

Internes : Les arrondissements concernés.

Externe : Vélo Québec.

**Leadership**

Ville de Montréal : Service de l'environnement, de la voirie et des réseaux.

**Arrondissements**

Participent au projet, assureront l'entretien et l'aménagement.

Principalement Dorval–L'Île Dorval, Pointe-Claire, Beaconsfield–Baie-d'Urfé, Île-Bizard–Ste-Geneviève–Ste-Anne-de-Bellevue, Kirkland, Pierrefonds–Senneville, Dollard-Des Ormeaux–Roxboro.

## 1.4 Infrastructures stratégiques (transport)

### 1.4.5 Rue Notre-Dame

*La modernisation de la rue Notre-Dame à l'Est de l'avenue De Lorimier constitue une priorité pour de nombreux intervenants. Le Sommet l'a identifié comme un enjeu majeur du développement de l'Est de Montréal.*

#### Horizon

2010

(Échéancier de réalisation : 6 ans)

#### Résultats

<b>2004</b> Selon l'échéancier du MTQ, travaux dans l'axe de l'avenue Souigny entre la rue Dickson et l'autoroute 25.	<b>2005</b> Selon l'échéancier du MTQ, début des travaux du secteur Ste-Marie, et prolongement du boulevard l'Assomption.	<b>2006-2007</b> Selon l'échéancier du MTQ, poursuite des travaux dans le secteur Ste-Marie, début des travaux dans le secteur Hochelaga-Maisonneuve, fin des travaux de prolongement du boulevard de l'Assomption.
<b>2008-2009</b> Selon l'échéancier du MTQ, fin des travaux dans le secteur Ste-Marie, poursuite des travaux dans le secteur Hochelaga-Maisonneuve, début des travaux dans le secteur Souigny, entre la rue Dickson et la rue Notre-Dame.	<b>2010</b> Selon l'échéancier du MTQ, fin des travaux et mise en service.	

#### Coûts

Coûts de réalisation annoncés : 263 000\$ MTQ plus 15 M\$ Ville de Montréal.

#### Partenaires

Internes : Arrondissements Ville-Marie et Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Service de l'environnement, de la voirie et des réseaux (service responsable), Service des parcs, des espaces verts, des sports et des loisirs, Service du développement économique et urbain, Service des ressources matérielles et informatiques (direction des immeubles) et Service de la culture.

Externes : Ministère des Transports du Québec (MTQ), Société de transport de Montréal (STM), Port de Montréal, Canadien Pacifique, Canadien National, Agence Métropolitaine de transport (AMT), Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), entreprises limitrophes, divers groupes d'intervenants du milieu.

#### Leadership

Ministère des Transports du Québec (MTQ).

#### Arrondissements

Participent activement à la définition du projet.

*L'élaboration du Plan de transport se fera en deux étapes. D'abord un éclairage général sur ce qui se fait ailleurs, un diagnostic de l'état actuel, un inventaire des interrogations fondamentales et la méthodologie. Viendra en 2004 le plan proprement dit.*

**Horizon**  
**2004**

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
Octobre : Indication des éléments requis pour la confection d'un plan de transport municipal permettant, entre autres d'identifier les besoins de transport des Montréalais et d'établir la démarche de planification pour satisfaire tout autant les besoins de la ville-centre que ceux de la périphérie.	Automne : Dépôt auprès de l'Administration municipale d'un plan de transport.

**Coûts**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
99 999 \$ Ville	À déterminer.

**Partenaires**

Internes : Principalement l'arrondissement de Rivière-des-Prairies, le Service de l'environnement, de la voirie et des réseaux, (SEVR), le Service du développement économique et urbain (SDÉDU) et la Société de transport de Montréal.

Externes : Ministères des Transports du Québec (MTQ), Agence métropolitaine de Transport (AMT), Communauté métropolitaine de transport (CMM), Ministère des Affaires municipales, du sport et du loisir (MAMSL) et la Chambre de commerce.

**Leadership**

Ville de Montréal : Service de l'environnement, de la voirie et des réseaux.

**Arrondissements**

**1.4 Infrastructures stratégiques (transport)**  
**1.4.7 Observatoire du CITM**

---

*Le Comité interrégional de transport des marchandises (CITM), est une composante du Conseil régional de développement de l'Île de Montréal (CRDÎM) qui a pour mission de surveiller les tendances en matière de transport des marchandises en milieu urbain dans le but d'émettre des recommandations permettant d'optimiser cette activité. Afin de faciliter la réalisation de travaux sous leur responsabilité, la Ville de Montréal a convenu de leur attribuer une subvention pour 2003.*

**Horizon**  
2003

**Résultat**

**2003**

Réalisé : Subvention de 50 000 \$ accordée au CITM.

**Coût**

**2003**

50 000 \$ Ville.

**Partenaires**

Interne : Principalement le Service de l'environnement, de la voirie et des réseaux.

Externe : Conseil régional de développement de l'Île de Montréal (CRDÎM).

**Leadership**

Conseil régional de développement de l'Île de Montréal.

**Arrondissements**

Aucune responsabilité.

**1.5 Rayonnement international**  
**1.5.1 Cité universitaire internationale de Montréal**

---

*La Cité universitaire internationale de Montréal est un projet des établissements d'enseignement supérieurs de Montréal. Il s'agit d'offrir un milieu d'accueil complet aux étudiants venant d'autres villes canadiennes et de l'extérieur du pays.*

**Horizon**

2003 : Études et financement; 2004 : Réalisation

**Résultats**

<b>2003</b> Avril : Études de pré-faisabilité et de faisabilité complétées. Après mai : Démarches de financement auprès des gouvernements.	<b>2004</b> Lancement du projet au terme des démarches de financement	<b>2006-8</b> Travaux complétés : construction de résidences pour 3200 étudiants, avec centre de services, accueil et intégration, au coût de 200 M\$, au loyer de 425,00\$ par mois (2003).
--	--	---

**Coûts**

<b>2003</b>  70 000 \$ Ville, 70 000 \$ établissements d'enseignement supérieur.
--

**Partenaires**

Les établissements d'enseignement supérieur de Montréal, les gouvernements et la Ville (Bureau des relations internationales).

**Leadership**

Les établissements d'enseignement supérieur de Montréal: U de M, McGill, Concordia, UQÀM, ETS, HEC.

**Arrondissements**

Ville-Marie et Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

**Note sur l'objectif :**

Intégration des étudiants aux universités et à la société montréalaise; rétention de certains à Montréal; rayonnement international de Montréal.

*Le développement d'un centre de formation à distance ouvre un marché intéressant tant pour les institutions de formation et autres détenteurs de savoir que pour l'industrie des techniques d'information. Le projet fournira un modèle opérationnel complet.*

**Horizon**

2004

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2007</b>
<p>Mai : Définition du modèle opérationnel, concept, organisation, rentabilité.</p> <p>Septembre : Établissement du consensus entre les gouvernements et les partenaires; création de l'OSBL.</p>	<p>L'organisme regroupant les secteurs intéressés détient l'accréditation de la Banque mondiale et offre les services des partenaires aux villes des différents pays demandeurs de formation.</p>	<p>Horizon de rentabilité.</p>

**Coûts**

**2003**

100 000 \$ Ville.

**Partenaires**

Au sein de l'OSBL (à créer), la CREPUQ et l'Alliance numérique; les gouvernements et la Ville seraient présents.

**Leadership**

Au départ, l'Institut international de gestion des grandes métropoles, soutenu par la Ville, Bureau des relations interculturelles; par la suite, l'OSBL à créer.

**Arrondissements**

Aucun pour le moment.

**Note sur l'objectif**

Transformer un secteur au rendement intermittent en industrie viable et lucrative.

*Doter Montréal d'une image de marque globalement représentative.*

**Horizon**

2004

**Résultats**

<b>2003</b> Après juin : Démarche avec le Forum des chefs de délégation.	<b>2004</b> Choix d'une image de marque. Implantation progressive par la suite.
---	--

**Coûts**

<b>2003</b>  50 000 \$ Ville.
-------------------------------------

**Partenaires**

Les chefs de délégation.

**Leadership**

Comité mixte ville/chefs de délégation. Le Bureau des affaires internationales de la Ville, en collaboration avec la Direction des communications, soutient la démarche.

***Note sur la démarche***

Le chantier propose de réaliser l'objectif en mettant à contribution le Forum des chefs de délégation.

**1.6            Renforcement des secteurs économiques**  
**1.6.1        Bio-sciences**  
**1.6.1.1     Bio-district de Montréal (bio-centre)**

---

*Reconnaître au centre-ville un pôle d'excellence dans les sciences de la vie, regroupant des centres de recherche situés principalement autour des axes Saint-Urbain et des Pins, et y implanter comme pièce maîtresse le bio-centre, un immeuble multilocatif qui mettra à la disposition de la communauté des infrastructures et des services spécialisés.*

**Horizon**  
2004

**Résultats**

<p><b>2003</b></p> <p>Réalisé : Plan d'affaires terminé pour l'établissement d'un bio-centre, au cœur du Bio-District de Montréal.</p>	<p><b>2004 et suivants</b></p> <p>Réalisation du bio-centre.</p>
--	--

**Coûts**

<p><b>2003</b></p> <p>130 000 \$, réparti :</p> <p>30 000 \$ Ville 50 000 \$ Québec 50 000 \$ Canada</p>	<p><b>2004</b></p> <p>Plan de financement.</p>
--	--

**Partenaires**

Externes : Comité des sciences de la vie du Montréal métropolitain (privé et institutionnel).

**Leadership**

Montréal International et la Ville.

**Arrondissements**

Ville-Marie et Plateau Mont-Royal.

**Note**

Au cours des prochaines années et des prochaines décennies, les sciences de la vie seront une somme appréciable de croissance et de prospérité.

## 1.6 Renforcement des secteurs économiques

### 1.6.1 Bio-sciences

#### 1.6.1.2 Pôle de l'Ouest des sciences de la vie

---

*Confirmer l'existence d'un pôle de l'Ouest des sciences de la vie et favoriser son développement.*

#### **Horizon**

2004-2006

#### **Résultats**

<b>2003</b> Réalisé : Dépôt par Innovitech de l'étude de positionnement du Pôle.  Prochains mois : Négocier le désenclavement par la création du lien Cavendish-Royalmount (Établir un plan de travail pour le secteur entourant l'IRB et DSM Biologics).	<b>2004 - 2006</b> Procéder au désenclavement.
--	---

#### **Coûts**

<b>2003</b> 50 000 \$
--------------------------

#### **Partenaires**

Internes : Arrondissements Saint-Laurent, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Mont-Royal, Côte-St-Luc–Montréal-Ouest–Hampstead.

Externes : Gouvernements du Canada et du Québec, Montréal International et CP.

#### **Leadership**

Montréal International (volet étude).

#### **Arrondissements**

Saint-Laurent, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Mont-Royal, Côte-St-Luc–Montréal-Ouest–Hampstead.

#### **Note sur l'objectif**

Confirmer à l'ouest de l'autoroute Décarie, le Pôle des sciences de la vie, constitué de trois lieux principaux: le secteur situé autour de l'Institut de recherche en bio-technologies (IRB) et DSM Biologics; le technoparc St-Laurent; le secteur autour du collège MacDonald de Ste-Anne-de-Bellevue. Les études étant faites, il faut poser les premiers gestes concrets pour commencer la réalisation du Pôle: obtenir les moyens de réaliser les conditions physiques requises (désenclavement de l'IRB) et créer des réserves foncières si nécessaire au développement.

## 1.6 Renforcement des secteurs économiques

### 1.6.2 Pôle bio-alimentaire

*Les représentants de l'industrie s'entendent pour mettre en place un incubateur de nouvelles entreprises de transformation de produits alimentaires susceptible d'accueillir 15 petites entreprises.*

#### Horizon

2004

#### Résultats

2003	2004
Réalisé : Plan d'affaires préliminaire déposé le 19 juin à l'assemblée annuelle de CIBIM.  Septembre : Présentation du plan d'affaires et du montage financier au comité exécutif.	Implantation d'un incubateur de 50 000 pi <sup>2</sup> pouvant accueillir 15 nouvelles entreprises.

#### Coûts

2003	2004
500 000\$  50 000 \$ Ville 450 000 \$ des partenaires.	6 M\$  En demande auprès des 3 paliers pour les montants suivants : Québec : 3 M\$ Ville : 2 M\$ (peut être sur l'immeuble) Canada (DEC) : 1 M\$

#### Partenaires

Interne : L'arrondissement d'implantation.

Externes : Les membres du Conseil des industries bio-alimentaires de Montréal (CIBIM), Hydro-Québec (250 000 \$), Desjardins (100 000 \$) et Provigo (100 000 \$).

#### Leadership

CIBIM, avec le support de la Ville, Service du développement économique et du développement urbain.

#### Arrondissements

Selon l'implantation choisie : Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Sud-Ouest ou Rosemont–La Petite-Patrie.

#### Note sur le projet

L'objectif est de permettre ultimement la création de trente (30) entreprises sur 8 ans et 1300 nouveaux emplois dans ces entreprises. Les entreprises ainsi démarrées contribueront au développement de nouveaux produits pour de nouveaux besoins des consommateurs montréalais et nord-américains. L'île de Montréal dénombre 390 entreprises de transformation alimentaire. À chaque année, plus de 30 entreprises s'adressent au commissaire et au CLD pour démarrer dans ce secteur à Montréal.

**1.6 Renforcement des secteurs économiques**  
**1.6.3 Plan d'action du secteur de la Mode**

*Plan d'action à plusieurs volets conçu en partenariat avec le milieu de la Mode, en prévision de changements majeurs.*

**Horizon**

2004

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mars</b> : Première semaine annuelle de la mode montréalaise.</li> </ul> <p><b>Plan de développement stratégique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Juin</b> : Étude déposée sur certains aspects stratégiques concernant l'industrie de la mode (par ex., l'ouverture des frontières en 2005). Mandat confié à François Vaillancourt de l'Université de Montréal.</li> <li>- Colloque réunissant les membres de la table élargie de la mode le 19 juin 2003 pour discuter les résultats et les pistes</li> <li>- Automne : Mise en œuvre des actions à partir de l'automne.</li> </ul> <p><b>Campagne de promotion de Montréal, ville de mode :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Août</b> : Matériel promotionnel sur différents supports.</li> <li>- <b>Septembre</b> : Deuxième semaine annuelle de la mode montréalaise.</li> <li>- <b>Automne</b> : Tournée Montréal Collections.</li> </ul>	<p><b>Campagne de promotion de Montréal, ville de mode :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CD sur le secteur</li> <li>- Semaine de la mode montréalaise.</li> <li>- Tournée Montréal Collections.</li> </ul> <p><b>Plan de développement stratégique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesures stratégiques de soutien.</li> </ul>

**Coûts**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
100 000 \$ Ville	À déterminer.

**Partenaires**

Internes : Les arrondissements concernés.

Externes : Association canadienne des manufacturiers pour enfants, Association des manufacturiers de vêtements du Québec, Association des entrepreneurs en couture du Québec, Conseil canadien de la fourrure, Conseil régional de développement de l'Île de Montréal, Développement économique Canada, Industrie Canada, Fédération canadienne du vêtement, ministère du Développement économique et régional, ministère des Affaires municipales.

**Leadership**

Mixte : le Conseil régional de développement de l'Île de Montréal dans l'étude et le colloque; la Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain (SDÉDU), particulièrement dans la promotion de Montréal, ville de mode; Liaison Mode Montréal dans la coordination des actions.

**Arrondissements**

Selon les secteurs touchés par les changements qui marqueront l'industrie de la mode, les arrondissements concernés seront consultés et mis à contribution.

**1.6 Renforcement des secteurs économiques**  
**1.6.4 Complexe nano-sciences du Montréal métropolitain**

*Doter Montréal d'un lieu commun où les formations technique et de haut savoir universitaire cohabiteront avec la recherche et le développement d'applications. Un endroit où des ressources humaines et financières ainsi que des équipements majeurs pour utilisation multisectorielle sont partagés entre les intervenants publics et privés. Un carrefour où les financiers et les entrepreneurs accélèrent la création d'entreprises à partir de nouveaux développements.*

**Horizon**

2004

**Résultats**

<p><b>2003</b>  Réalisé : Études de faisabilité déposées.  Avant fin de l'année : Démarches en vue de la création d'un OBNL : obtenir 1,5 M\$ le secteur privé; raffiner le concept.  Études d'implantation.</p>	<p><b>2004</b>  Activités de veille pendant la période du montage financier.  Montage financier de l'ordre de 150 à 200 M\$ à réaliser par le développement des partenariats.</p>
--	---

**Coûts**

<p><b>2002</b></p> <p>225 000\$ dont</p> <p>25 000 \$ Ville.</p>
--

**Partenaires**

Interne : Service du développement économique et du développement urbain.

Externes : Université de Montréal, Université de Sherbrooke, Nano-Québec, Regroupement des collèges du Montréal métropolitain, ministère des Affaires municipales, CRDÎM et Ville de Montréal

**Leadership**

Conseil régional de développement de l'île de Montréal et comité de mise en œuvre.

**Arrondissements**

Compte tenu que les nano-technologies touchent six secteurs d'activité, les arrondissements où se situent principalement ces entreprises seront consultés et mis à contribution.

Étude de localisation de l'OBNL à compléter.

**Note**

Les partenaires seront recrutés dans les secteurs qui font la force de Montréal : biotechnologie, énergie, matériaux, technologies de l'information et aérospatial. La masse des chercheurs canadiens dans le domaine est installée à Montréal. Les activités prioritaires sont : le développement de la recherche, la formation technologique, le développement d'applications et l'essaimage de nouvelles entreprises.

*Le Plan du contenu et de la démarche seront soumis au Comité exécutif fin juin 2003*

**Horizon**

2003

**Résultats**

<b>2003</b> Août : Dépôt du plan de contenu et de la démarche. Novembre : Dépôt de la stratégie de développement économique pour consultation auprès de la Commission de développement économique.	<b>2004</b> Hiver : Mise en œuvre de la stratégie de développement économique.
--	---

**Coûts**

100 000 \$ Ville.  Dans un montage financier où des partenaires pourraient aussi investir.
--

**Partenaires**

La Communauté métropolitaine de Montréal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Montréal International, le Conseil régional de développement de l'Île de Montréal (CRDÎM) et les ministères fédéraux et provinciaux à vocation économique, ainsi que l'ensemble des partenaires significatifs seront mis à contribution. La table (élargie) des présidents des groupes de travail préparatoires au Sommet sectoriel du développement économique sera sollicitée tout au long de la démarche.

**Leadership**

Ville de Montréal : Service du développement économique et du développement urbain.

**Arrondissements**

Seront parties prenantes à l'ensemble de la démarche pour enrichir le plan du contenu et le processus et pour contribuer en pilotant certains groupes de travail ou en y participant.

**AXE II**

**MONTRÉAL,**  
**MÉTROPOLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

---

**2.1 Gestion intégrée de l'environnement**  
**2.1.1 Plan stratégique de développement durable**

*Proposer un plan de développement durable tablant sur la participation de tous les acteurs concernés.*

**Horizon**

2009

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2009</b>
Septembre : Dépôt auprès de l'Administration municipale d'un projet de déclaration de principe pour le développement durable.	Dépôt auprès de l'Administration municipale d'un Plan stratégique de développement durable comprenant un plan d'actions ciblant les priorités à réaliser sur le territoire avec les partenaires.  Recherche de financement.	Amélioration de l'environnement et de la qualité de vie par des actions concertées.

**Coûts**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2009</b>
150 000 \$; dont 100 000 \$ Ville et 50 000 \$ CRDÎM.	200 000 \$; 100 000 \$ Ville 50 000 \$ CRDÎM 50 000 \$ à être confirmé.	Investissements à prévoir pour la mise en œuvre du plan d'action.

**Partenaires**

Internes : L'ensemble des arrondissements et les principaux services centraux (Comité Ville – Arrondissements).

Externes : Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDÎM), Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-MTL), représentants du milieu académique, des services publics, associatif et groupes environnementaux, des entreprises, des syndicats (comité directeur et comité des partenaires).

**Leadership**

Ville de Montréal : Service de l'environnement, de la voirie et des réseaux.

**Arrondissements**

Conseillent le comité directeur, font connaître leur point de vue, contribuent à la sensibilisation et à la mobilisation de leur milieu, mettent en œuvre la démarche dans leurs champs d'activité.

**Note**

L'organisation du travail comprend une équipe technique mixte (CRDÎM, Conseil régional de l'environnement et Ville), un comité directeur de 15 personnes et un comité des partenaires hautement représentatif de plus de 80 personnes.

*\*\*\* Ce projet n'est pas encore commencé \*\*\**

## 2.2 Vision intégrée pour un développement urbain durable

### 2.2.1 Plan d'urbanisme

*La Ville doit adopter un plan d'urbanisme d'ici le 31 décembre 2004. Il s'agit d'en faire la principale référence quant aux interventions municipales en matière d'aménagement urbain.*

#### Horizon

2004

#### Résultats

2003	2004
<p>Réalisé au 30 juin:</p> <p>Les versions préliminaires sur les 6 thèmes sont terminées :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• qualité des milieux de vie résidentiels,</li><li>• transport,</li><li>• développement du centre-ville,</li><li>• développement des secteurs d'emploi,</li><li>• qualité de l'environnement,</li><li>• qualité de l'architecture, conservation et mise en valeur du patrimoine.</li></ul> <p>Le sommet sectoriel de l'aménagement du territoire a fait consensus sur ces 6 thèmes majeurs et leurs orientations principales. Ils sont devenus l'armature du futur plan d'urbanisme.</p> <p>Après 30 juin : Tenue de tables rondes avec groupes sectoriels sur les 6 thèmes, en application du principe de consultation en amont du processus, retenus au Sommet.</p>	<p>Début de l'année : Consultation publique.</p> <p>Décembre : Dépôt et adoption du plan d'urbanisme.</p>

#### Coûts

##### 2003

(Hors enveloppe du Sommet. Ville : 2 450 000\$)

#### Partenaires

Internes : Arrondissements et services centraux.

#### Leadership

Ville de Montréal, Service du développement économique et du développement urbain.

#### Arrondissements

Étroite collaboration tout au long du processus, en commençant par les cahiers sur les thèmes mentionnés plus haut.

**2.2 Vision intégrée pour un développement urbain durable**  
**2.2.2 Projets à haute valeur symbolique**  
**2.2.2.1 Stationnement transformé en parc (parc Eugène-Lapierre)**

*La transformation en parc d'un stationnement à ciel ouvert du centre-ville revêt une valeur symbolique; la conversion des nombreux espaces vacants constitue un des défis majeurs d'aménagement.*

**Horizon**  
2004

**Résultats**

<p><b>2003</b> Réalisé en mai : Concours tenu entre groupes d'étudiants pour l'élaboration d'un plan pour l'aménagement en parc d'un site actuellement voué au stationnement de surface. Le jury s'est tenu et a choisi un des concepts.</p>	<p><b>2004</b> Aménagement du parc Eugène-Lapierre, situé entre les rues Jeanne-Mance et de Bleury, l'avenue du Président-Kennedy et le boulevard de Maisonneuve Ouest.</p>
--	---

**Coûts**

<p><b>2003</b>  25 000 \$ Ville  Dans le cadre de travaux d'étudiants.</p>	<p><b>2004</b>  P.T.I.</p>
--	------------------------------------

**Partenaires**

Internes : Services du développement économique et du développement urbain et arrondissement Ville-Marie.

Externes : Université de Montréal, École d'architecture et Université McGill, Faculté de génie.

**Leadership**

La Ville de Montréal : Service du développement économique et du développement urbain dans le cadre de l'entente avec l'Université de Montréal (École d'architecture) et McGill (Faculté de génie).

**Arrondissement**

Ville-Marie.

**2.2 Vision intégrée pour un développement urbain durable**  
**2.2.2 Projets à haute valeur symbolique**  
**2.2.2.2 Mise en valeur du boulevard Saint-Laurent**

---

*Mettre en valeur le boulevard Saint-Laurent comme le lieu symbolique de la diversité montréalaise et de la convergence des cultures.*

**Horizon**

2004

**Résultats**

<p><b>2003</b>  Réalisé :  1<sup>ère</sup> étape : Inventaire de tous les types d'activités ayant cours, de la rue de la Commune à Jean-Talon, (très nombreux acteurs rencontrés, "focus groups").  2<sup>e</sup> étape: Pistes d'intervention possibles.  21 juin : 3<sup>e</sup> étape : Proposition du choix d'une piste à privilégier.  Fin d'année : Élaboration et proposition d'action sur la piste choisie.</p>	<p><b>2004</b>  Mise en œuvre, selon les priorités de l'Administration.</p>
---	---

**Coûts**

<p><b>2003</b></p> <p>50 000 \$ Ville.</p>
--

**Partenaires**

Internes : Ce projet recoupe trois autres projets du Sommet : le Réseau Patrimoine, le Quartier des spectacles et les pôles culturels (dont fera vraisemblablement partie le boulevard Saint-Laurent).

Externes : Ensemble des groupes et associations œuvrant sur le boulevard Saint-Laurent.

**Leadership**

Ville de Montréal : Service du développement économique et du développement urbain.

**Arrondissements**

Ville-Marie, Plateau Mont-Royal, Rosemont–La Petite-Patrie, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

2.2 Vision intégrée pour un développement urbain durable  
 2.2.3 Interventions structurantes (planification)  
 2.2.3.1 Éliminer des stationnements de surface

---

Titre devenu : **Stratégie d'élimination des terrains non bâtis du centre-ville**

*Mettre à jour les données sur les terrains non-bâtis du centre-ville et proposer une stratégie pour les éliminer.*

**Horizon**

2004

**Résultats**

<p><b>2003</b>          Réalisé : Plan de travail</p> <p>1<sup>ère</sup> étape en septembre : Mise à jour des inventaires faits, aspects fonciers et fiscaux relatifs aux stationnements et aux terrains vacants, consultation des mises à jour du marché des espaces à bureau et de logement.</p> <p>Bilan des interventions de la Ville et présentation d'expériences étrangères pour éliminer des terrains vacants.</p>	<p><b>2004</b></p> <p>2<sup>ème</sup> étape en décembre : Recommandation d'une stratégie prenant en compte l'équilibre de l'offre et de la demande en stationnement pour le centre; proposition pour l'aménagement des stationnements.</p>
--	--

**Coûts**

<p><b>2003</b></p> <p>60 000 \$ Ville.</p>	<p><b>2004</b></p> <p>90 000 \$ Ville.</p>
--	--

**Partenaires**

Internes : Arrondissements du périmètre étudié.

Externes : Association de propriétaires immobiliers, parties intéressées au développement de l'habitation, organismes de transport et l'arrondissement Ville-Marie.

**Leadership**

Ville de Montréal : Service du développement économique et du développement urbain.

**Arrondissements**

Le périmètre visé : au nord, la rue Sherbrooke; à l'est, la rue Parthenais, le fleuve; au sud, le canal de Lachine, la rue Guy; à l'ouest, la rue Atwater et surtout l'arrondissement Ville-Marie.

**2.2 Vision intégrée pour un développement urbain durable**  
**2.2.3 Interventions structurantes (planification)**  
**2.2.3.2 Recouvrement de l'autoroute Ville-Marie**

---

*\*\*\* Ce projet vient de commencer \*\*\**  
*\*\*\* Il s'agit d'une mise à jour des études sur la question du*  
*recouvrement de l'autoroute Ville-Marie à l'Est du Palais des Congrès \*\*\**

**Horizon**

2003

**Résultats**

**2003**

**Coûts**

**2003**

75 000 \$ Ville.

**Partenaires**

Ministère des Transports du Québec, arrondissement Ville-Marie.

**Leadership**

Ville de Montréal : Service du développement économique et du développement urbain.

**Arrondissements**

Ville-Marie.

**2.2 Vision intégrée pour un développement urbain durable**  
**2.2.3 Interventions structurantes (planification)**  
**2.2.3.3 Redéveloppement de la cour de triage d'Outremont**

---

\*\*\* *Ce projet vient de commencer* \*\*\*

*Identifier les conditions permettant le redéveloppement résidentiel de l'actuelle cour de triage.*

**Horizon**

2003

**Résultats**

**2003**

Septembre : Création d'un comité de travail pour étudier la faisabilité de la relocalisation de la cour de triage.

**Coûts**

**2003**

50 000 \$ Ville.

**Partenaires**

Interne : L'arrondissement Outremont.

Externe : CP.

**Leadership**

Ville de Montréal : Service du développement économique et du développement urbain.

**Arrondissements**

Outremont. Plusieurs autres arrondissements pourraient être concernés par l'élaboration d'une planification détaillée du secteur, notamment le Plateau Mont-Royal, Rosemont—La Petite-Patrie, Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension.

**2.3 Protection et mise en valeur du patrimoine naturel**  
**2.3.1 Grands parcs et plein air**  
**2.3.1.1 Centre d'interprétation de la Pointe aux Prairies**

---

*Mise en œuvre des volets de l'aménagement du centre d'interprétation.*

**Horizon**

2006

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005-2006</b>
Pavillon des Marais Juin : Agrandissement Septembre : Rénovation  Octobre : Aménagement de sentiers pédestre et cyclable.  Juillet / Août : Étude sur la faisabilité des bassins sur le site de la Pointe aux Prairies.	Printemps : Étude pour l'agrandissement du chalet Héritage.  Juin : Fin des travaux d'aménagement du Pavillon des Marais.  Été : Aménagement des bassins.	Fin des travaux du plan directeur du complexe d'interprétation de la Pointe aux Prairies.

**Coûts**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
525 000 \$  Prévu au P.T.I.	1 020 000\$  Prévu au P.T.I.	1 210 000\$  625 000 \$ Ville, 585 000 \$ MTQ  2006 : non déterminé

**Partenaires**

Interne : Le Service des parcs, des espaces verts, des sports et des loisirs.

Externes : MTQ, Croissant de l'est, Golf de Montréal, organismes concernés par la thématique.

**Leadership**

Ville de Montréal : Direction des parcs et des espaces verts.

**Arrondissements**

Non applicable.

**2.3 Protection et mise en valeur du patrimoine naturel**  
**2.3.1 Grands parcs et plein air**  
**2.3.1.2 Aménagement du Parc des Rapides**

---

*Mise en œuvre d'une partie de l'aménagement du Parc : le bassin central.*

**Horizon**

2004 Compléter l'aménagement du bassin central du parc des Rapides.  
 Obtenir le financement en vue de la réalisation des autres phases prévues au projet soit l'aménagement du barrage et du parc riverain.

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Automne : Démarche de financement en vue de la réalisation des projets d'aménagement du barrage et du parc riverain.	Aménagement du bassin central.	Aménagement du barrage et du parc riverain moyennant le financement nécessaire.

**Coûts**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
2,5 M\$ (présentement au P.T.I. 1,2 M\$)	4,4 M\$	À déterminer.

**Partenaires**

Internes : Arrondissement de LaSalle, Direction des parcs et des espaces verts.

Externes : Ministère de l'Environnement, MAM, communauté métropolitaine de transport (CMM), Pôle des Rapides, Comité ZIP Ville-Marie, service canadien de la faune, fondation du parc des Rapides, Pêches et océans Canada, Hydro-Québec, comité technique du territoire environnant les Rapides de Lachine et le bassin de Laprairie.

**Leadership**

Ville de Montréal : Arrondissement de LaSalle.

**Arrondissements**

Arrondissement La Salle – responsable de la gestion et de la réalisation du projet.

**2.3 Protection et mise en valeurs du patrimoine naturel**  
**2.3.2 Plans intégrés**  
**2.3.2.1 Réseau des grands parcs**

*Établir un plan de gestion complet du réseau des grands parcs incluant les partenariats à convenir et les modalités de financement.*

**Horizon**

2005

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
<p>Septembre : Information sur les besoins et les interventions à privilégier pour rejoindre les préoccupations des divers intervenants de l'Île (organismes, citoyens, citoyennes, administration municipale et autres gouvernements) en regard de la promotion du réseau des grands parcs, de la protection du domaine foncier, de la renaturalisation, des infrastructures, de l'accessibilité et des programmes d'activité de plein air.</p> <p>Décembre : Information sur les principaux éléments devant faire partie d'un plan de gestion intégrée du réseau des grands parcs.</p> <p>Décembre : Identification de mécanismes de financement et de partenaires soutenant les interventions prioritaires du réseau des grands parcs.</p>	<p>Décembre : Dépôt auprès de l'Administration municipale, d'un plan d'action quinquennal permettant de répondre aux préoccupations des divers intervenants de l'Île (organismes, citoyens, citoyennes, Administration municipale et autres gouvernements) en regard de la promotion du réseau des grands parcs, de la protection du domaine foncier, de la renaturalisation, des infrastructures, de l'accessibilité et des programmes d'activité de plein air.</p> <p>Décembre : Dépôt auprès de l'Administration d'un plan de gestion intégrée du réseau des grands parcs.</p> <p>Mise en place de mécanismes de financement et de partenariat soutenant des interventions prioritaires du réseau des grands parcs.</p>	<p>Printemps : Démarrage de la mise en œuvre du plan quinquennal tel qu'accepté par l'Administration.</p> <p>Printemps : Mise en place des outils de mise en œuvre du plan de gestion intégrée du réseau de grands parcs.</p> <p>Mise en place de mécanismes de financement et de partenariat soutenant les interventions prioritaires du réseau des grands parcs.</p>

**Coûts**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
37 500 \$ Ville.	2 110 000\$ Ville (à confirmer).	2 210 000\$ Ville (à confirmer).

**Partenaires**

Internes : L'ensemble des arrondissements, la Société du parc Jean-Drapeau, la Société de Transport de Montréal, et l'ensemble des services municipaux à l'exception du Service des ressources humaines.

Externes: Ministère de l'Environnement, Communauté métropolitaine de transport (CMM), Parcs Canada, Tourisme Montréal, Tourisme Québec, Pôle des Rapides, Fondation Chagnon, organismes ou groupes concernés par la thématique.

**Leadership**

2003 Ville de Montréal : Direction des parcs et espaces verts, 2004 Mixte et 2005 Mixte.

**Arrondissements**

Responsabilités à être précisées ultérieurement par le biais du processus de concertation en cours (2003) et du plan de gestion intégrée (2003).

## 2.3 Protection et mise en valeur du patrimoine naturel

### 2.3.2 Plans intégrés

#### 2.3.2.2 Réseau bleu

*Établir un plan de gestion complet du Réseau bleu incluant les partenariats à convenir et les modalités de financement.*

#### Horizon

2005

#### Résultats

2003	2004	2005
<p>Septembre : Information sur les besoins et les interventions à privilégier pour rejoindre les préoccupations des divers intervenants de l'Île (organismes, citoyens, citoyennes, Administration municipale et autres gouvernements) en regard de la promotion du réseau bleu, de la protection du domaine foncier, de la renaturation, des infrastructures, de l'accessibilité, des programmes d'activité de plein air, et de l'intégration urbaine.</p> <p>Décembre : Information sur les principaux éléments devant faire partie d'un plan de gestion intégrée du Réseau bleu.</p> <p>Décembre : Identification de mécanismes de financement et de partenariat soutenant les interventions prioritaires du Réseau bleu.</p>	<p>Décembre : Dépôt auprès de l'Administration municipale, d'un plan d'action quinquennal permettant de répondre aux préoccupations des divers intervenants de l'Île (organismes, citoyens, citoyennes, Administration municipale) en regard de la promotion du réseau des grands parcs, la protection du domaine foncier, la renaturation, les infrastructures, l'accessibilité, les programmes d'activité de plein air.</p> <p>Décembre : Dépôt auprès de l'Administration d'un plan de gestion intégrée du Réseau bleu.</p> <p>Mise en place de mécanismes de financement et de partenariat soutenant les interventions prioritaires du Réseau bleu.</p>	<p>Printemps : Démarrage de la mise en œuvre du plan quinquennal tel qu'accepté par l'Administration en regard de la gestion intégrée, de la promotion du Réseau bleu, de la protection du domaine foncier, de la renaturation, des infrastructures, de l'accessibilité, des programmes d'activité de plein air, et de l'intégration urbaine.</p> <p>Printemps : Mise en place des outils permettant la mise en œuvre du plan de gestion intégrée du réseau bleu.</p> <p>Mise en place de mécanismes de financement et de partenariat soutenant les interventions prioritaires du Réseau bleu.</p>

#### Coûts

2003	2004	2005
37 500\$ Ville.	1 200 000\$ Ville (à confirmer).	1 250 000\$ Ville (à confirmer).

#### Partenaires

**Ville :** Les 15 arrondissements riverains, la Société du parc des Îles, la Société de transport de Montréal, et l'ensemble des services municipaux à l'exception du Service des ressources humaines.

**Externes :** Ministère de l'Environnement, communauté métropolitaine de transport (CMM), Parcs Canada, Croissant de l'est, Pôle des Rapides, CEDEST, divers Comités ZIP, Centre St-Laurent - Vision 2000, Environnement Canada, Garde côtière canadienne, ministère des Transports, Société de gestion Nauberge de Lachine, Société du Havre de Montréal, Société du Vieux-Port de Montréal, Tourisme Montréal, Tourisme Québec, Société du Port de Montréal, la majorité des organismes ou groupes concernés par la thématique.

#### Leadership

2003 Ville de Montréal, Direction des parcs et espaces verts, 2004 Mixte, 2005 Mixte.

#### Arrondissements

Responsabilités à être précisées ultérieurement par le biais du processus de concertation en cours (2003) et du plan de gestion intégrée (2003).

## 2.3 Protection et mise en valeur du patrimoine naturel

### 2.3.3 Plan concerté de conservation de la montagne

---

*Avec l'appui d'une table de concertation regroupant les acteurs publics et privés de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal, établir le plan de concertation de la montagne.*

#### **Horizon 2004**

#### **Résultat**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
<p>Septembre : Mise en place d'une table de concertation permanente composée d'intervenants concernés par l'arrondissement historique naturel du mont Royal (universités, cimetières, Oratoire Saint-Joseph et les communautés, les intervenants de la Ville de Montréal et autres groupes communautaires concernés).</p> <p>Octobre : Identification des préoccupations du milieu en regard des mesures de protection et de mise en valeur de ce site.</p>	<p>Début de la mise en place des mesures de protection et de mise en valeur de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal telles qu'adoptées par l'Administration municipale.</p>

#### **Coûts**

<b>2003</b>
<p>160 000\$ Ville.</p> <p>Un investissement de 30 M\$ est à prévoir sur 5 ans. À partager également entre le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal.</p>

#### **Partenaires**

Internes : Les arrondissements Westmount, Ville-Marie, Outremont, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, les Services du développement économique et du développement urbain, des finances, du développement culturel et de l'environnement.

Externes : Toutes les organisations concernées situées sur et au pourtour du mont Royal.

#### **Leadership**

Ville de Montréal : Direction des parcs et espaces verts.

#### **Arrondissements**

Contribuent aux travaux et à la mise en place éventuelle des mesures de protection et de mise en valeur.

**2.4 Protection et mise en valeur du patrimoine  
et développement d'une approche  
d'aménagement urbain de qualité**  
**2.4.1 Réseau Patrimoine Montréal**

*Concevoir et mettre en place un réseau d'environnements patrimoniaux.*

**Horizon**

2005-2007

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2007</b>
<p>Réalisé : Inventaire patrimonial de l'ensemble de la Ville.</p> <p>Compléter les études et établir des propositions de projets pour chacun des deux environnements retenus : canal de Lachine, boulevard Saint-Laurent et production d'une hypothèse d'organisation (fin d'année).</p>	<p>Commencer à réaliser les propositions selon la disponibilité des fonds.</p>	<p>Un nombre (à déterminer) d'environnements auront été reconnus et associés au Réseau Patrimoine.</p>

**Coûts**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2007</b>
150 000 \$ Ville.	100 000 \$ Ville.	À déterminer.

**Partenaires**

Internes : Les arrondissements concernés.

Externes : Les organismes de protection du patrimoine.

**Leadership**

Ville de Montréal, Service du développement économique et du développement urbain, en étroite collaboration avec le Service de développement culturel.

**Arrondissements**

Ciblés pour les premières études et réalisations : Lachine et pour le boulevard Saint-Laurent les arrondissements Ville-Marie ou Plateau Mont-Royal ou Rosemont–La Petite-Patrie, selon le segment qui sera choisi.

L'ensemble des arrondissements seront sollicités pour l'étude définissant le réseau Patrimoine Montréal, qui comporte 4 éléments :

1. l'inventaire des ressources et intervenants;
2. le processus de consultation des partenaires;
3. le modèle de réseau et sa gestion;
4. un outil de communication (site web).

**2.4 Protection et mise en valeur du patrimoine et  
développement d'une approche  
d'aménagement urbain de qualité**  
**2.4.2 Politique du patrimoine**

---

*Proposer une politique municipale du patrimoine.*

**Horizon**  
2004

**Résultats**

<p><b>2003</b> Relevé patrimonial de l'ensemble de la Ville (terminé). Identification des groupes à consulter (terminé). Identification de pistes de travail pour le groupe-conseil (terminé). Énoncé de politique (fin d'année).</p>	<p><b>2004</b> Juin : Dépôt au conseil municipal du projet de politique, pour adoption.</p>
---	---

**Coûts**

<p><b>2003</b>  100 000 \$ Ville.</p>	<p><b>2004</b>  À évaluer.</p>
---	--

**Partenaires**

Internes : Service du développement économique et du développement urbain, Service du développement culturel, avec la collaboration des services et unités gestionnaires de biens immobiliers.

Externes : La délégation patrimoine, la délégation culturelle, le ministère de la Culture et des Communications du Québec, les milieux d'éducation.

**Leadership**

La politique est élaborée par un groupe conseil de personnes extérieures à la Ville, soutenu par les recherches et l'information colligées par les services de la Ville, Service du développement économique et du développement urbain et Service du développement culturel.

**Arrondissements**

Sont invités à participer au forum sur la politique; liens réguliers.

**2.4 Protection et mise en valeur du patrimoine et  
développement d'une approche  
d'aménagement urbain de qualité**

**2.4.3 Collaboration avec les grandes écoles**

---

*Développer davantage la collaboration entre les grandes écoles d'aménagement et la Ville pour faire bénéficier la communauté de leur expertise et de leur créativité.*

**Horizon  
2003**

**Résultats**

<p><b>2003</b> Réalisé : Concept de la place Eugène-Lapierre (2.2.2.1).</p> <p>À venir d'ici la fin 2003 : Charrette sur le lien l'Acadie/Chabanel. Recherches de base en vue de la production d'un guide architectural à l'intention des personnes siégeant aux comités consultatifs d'urbanisme. Étude sur les tendances démographiques vs le logement.</p> <p>Journée d'étude sur le développement immobilier et séminaire international lors des activités entourant le séminaire du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'Ordre des urbanistes.</p>	<p><b>2004</b> Impression et publication du guide architectural.</p>
---	--

**Coûts**

<p><b>2003</b></p> <p>85 000 \$ Ville.</p>
--

**Partenaires**

Externes : Université de Montréal : École d'architecture et Université McGill : Faculté de génie.

**Leadership**

Ville de Montréal, Service du développement économique et du développement urbain.

**Arrondissements**

Selon les projets.

**AXE III**

**MONTRÉAL,  
MÉTROPOLE AGRÉABLE À VIVRE,  
SOLIDAIRE ET INCLUSIVE**

---

### ***Chantier 3.1***

***L'équipe de coordination du chantier a décidé d'inclure à son programme de travail tous les projets ayant fait consensus au Sommet.***

### 3.1 Environnement urbain paisible et sécuritaire

#### 3.1.1 Politique de paix et de sécurité publique

*Élaborer une politique municipale de paix et de sécurité publique.*

#### Horizon

2004

#### Résultats

2003	2004
Décembre : Document de réflexion, englobant les aspects de prestation de services et de prévention d'une politique de paix et de sécurité publique. Ce document de réflexion, enrichi par une consultation auprès de forums de partenaires (CRDÎM), des communautés d'intérêt et de la clientèle, sera déposé pour étude et consultation par la Commission de la sécurité publique (CSP).	Dépôt auprès de l'Administration municipale d'une politique de paix et de sécurité publique à la CSP et aux principaux acteurs de la société civile. Consultation par l'offre de consultation publique de Montréal.

#### Coûts \$

2003	2004
50 000 \$ Ville	À déterminer, à partir des besoins identifiés au cours des travaux sur la politique de paix et de sécurité publique.

#### Partenaires

Internes : Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM), Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Service du développement social et communautaire (SDSC), un représentant des arrondissements.

Externes : Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDÎM), Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM), Association des pompiers de Montréal.

#### Leadership

Ville de Montréal, conjointement : Service de police de la Ville de Montréal, Service de sécurité incendie de Montréal, Service du développement social et communautaire, arrondissement de Verdun.

#### Arrondissements

Collaborent aux travaux et aux suivis.

**3.1 Environnement urbain paisible et sécuritaire**  
**3.1.2 Normalisation du service en sécurité incendie**

*Mettre à contribution l'ensemble des ressources de Service de sécurité incendie dans le but d'offrir aux citoyens la meilleure couverture contre les sinistres pour assurer ainsi la réduction des coûts sociaux et la protection du patrimoine individuel et collectif.*

**Horizon du projet :**  
**2007**

Horizon influencé par les négociations avec l'Association des pompiers de Montréal concernant l'harmonisation des conventions collectives.

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005-2007</b>
<p>Automne : Travaux d'évaluation de la protection contre l'incendie en vue d'établir un plan directeur de sécurité incendie.</p> <p>Automne : Harmonisation des conventions collectives et rapport d'étape du comité conjoint portant sur l'évaluation du niveau de protection contre l'incendie en vue de l'optimisation des ressources sur l'ensemble du territoire.</p> <p>En cours : Travaux en vue de l'établissement du schéma de couverture de risques d'incendies tel que prévu à la Loi 112 sur la sécurité incendie.</p>	<p>Septembre : Établissement du schéma de couverture de risques d'incendies pour la ville de Montréal.</p> <p>Septembre : Rapport du comité conjoint portant sur l'évaluation de la protection incendie et l'optimisation des ressources.</p> <p>Septembre : Rapport sur la réalisation du plan directeur en sécurité incendie.</p>	<p>Mise en œuvre.</p>

**Coûts \$**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2007</b>
<p>162 000 \$</p> <p>102 000 \$ Ville de Montréal.  60 000 \$ gouvernement du Québec (schéma de couverture de risques).</p>	<p>300 000 \$;</p> <p>240 000\$ Ville de Montréal.  60 000\$ Gouv. du Québec (schéma de couverture de risques).</p>	<p>À déterminer.</p>

**Partenaires**

Internes : Association des pompiers de Montréal et services municipaux directement impliqués et arrondissements concernés.

Externes : Ministère de la Sécurité publique, Bureau des assureurs du Canada (BAC) et organismes communautaires.

**Leadership**

Ville de Montréal : Service de sécurité incendie de Montréal.

**Arrondissements**

Collaboration aux travaux et aux suivis.

*Études et démarches en vue d'offrir des soins préhospitaliers d'urgence.*

**Horizon**

**2004**

Horizon influencé par les négociations avec l'Association des pompiers de Montréal et le niveau de participation financière du gouvernement du Québec.

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
Automne : Établissement du modèle de fonctionnement et négociation des modalités d'implantation pour une implication efficace et active des pompiers, à titre de premiers répondants dont l'effet contribue à la réduction des coûts sociaux de santé.	Hiver : Selon l'issue des négociations avec l'APM et le gouvernement du Québec, implantation d'une offre de service en soins préhospitaliers d'urgence sur le territoire.

**Coûts \$**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
25 000 \$	À définir selon les attentes négociées.

**Partenaires**

Internes : Association des Pompiers de Montréal ainsi que les services municipaux et arrondissements concernés.

Externes : Urgences-Santé, ministère de la Santé et des Services Sociaux, Corporation d'Urgences-Santé.

**Leadership**

Ville de Montréal : Service de sécurité incendie de Montréal.

**Arrondissements**

Pointe-Claire, Dollard-des Ormeaux–Roxboro, Westmount, Outremont, Côte-St-Luc (bénévoles)–Hampstead–Montréal-Ouest.

**3.1 Environnement urbain paisible et sécuritaire**  
**3.1.4 Communication intégrée – sécurité publique et civile**

---

*Produire un plan intégré de communication en sécurité publique et civile, associant toutes les unités de la Ville vouées à la sécurité.*

**Horizon**

2004

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
Décembre : Dépôt d'un plan directeur de communication permettant d'intégrer et de répondre aux besoins du Service de police, de la sécurité incendie, du développement social et communautaire et des relations avec les arrondissements.	Automne : Si approuvé par l'Administration municipale, mise en place du plan directeur intégré de communication en sécurité publique et civile.

**Coûts \$**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
Aucun.	À définir.  Effet récurrent à prévoir sur le budget de la Ville.

**Partenaires**

Internes : Le Service de police de la Ville de Montréal, le Service de sécurité incendie de Montréal, le Centre de sécurité civile, le Service du développement social et communautaire, la Direction des communications et des relations avec les citoyens.

Externes : La Fraternité des policiers et policières de Montréal et l'Association des pompiers de Montréal.

**Leadership**

Ville de Montréal : Service de police de la Ville de Montréal.

**Arrondissements**

À titre consultatif.

**3.1 Environnement urbain paisible et sécuritaire**  
**3.1.5 Augmenter la visibilité des différents intervenants**

---

*Plan d'action destiné à accroître le sentiment de sécurité de la population.*

**Horizon**

2004

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
Juillet : Définir la notion de visibilité dans un contexte de recherche d'augmentation du sentiment de sécurité au sein de la population.  Septembre : Consolider les besoins jusqu'ici identifiés.	Janvier : Proposer à l'Administration municipale un plan d'action permettant d'augmenter la visibilité des différents intervenants et, entre autres d'agir sur l'augmentation du sentiment de sécurité.  Printemps : Mettre en œuvre la proposition retenue par l'Administration municipale.

**Coûts**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
Aucun.	\$ à préciser selon le plan d'action retenu.

**Partenaires**

Internes: Les arrondissements Dollard-Des Ormeaux–Roxboro, Sud-Ouest, Westmount et le Service du développement social et communautaire.

Externes: TANDEM, Direction du service des parcs, espaces verts, sports et loisirs, Société de transport de Montréal, Syndicat des pompiers de Montréal, Fraternité des policiers et policières de Montréal, Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM) et la Sécurité civile.

**Leadership**

Ville de Montréal, conjointement : Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM), Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

**Arrondissements**

Possibilité d'une responsabilisation accrue des arrondissements.

### 3.1 Environnement urbain paisible et sécuritaire

#### 3.1.6 Programme communautaire en prévention

*Mettre en place d'un programme de prévention misant sur l'action des citoyens, grâce à l'engagement d'organismes partenaires.*

**Horizon**  
2005

#### Résultats

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
<p>Juin : Dépôt auprès de l'Administration municipale d'un document d'orientation.</p> <p>Septembre : Plan d'implantation détaillé de mise en œuvre d'un programme de soutien à l'action des citoyens en sécurité urbaine. Le programme permettra aux arrondissements de bonifier leur offre de service en matière de sécurité et d'augmenter le sentiment de sécurité sur le territoire de la Ville, en soutenant une action citoyenne via des organismes partenaires.</p>	<p>Implantation du programme dans 9 à 14 arrondissements. Les activités pour et avec les citoyens développées par les organismes partenaires du programme permettent la participation des Montréalais et Montréalaises à l'augmentation de leur sécurité et de leur sentiment de sécurité.</p>	<p>Ensemble du territoire couvert par le programme. Les activités développées par les organismes partenaires touchent l'ensemble des Montréalais. Tous les arrondissements ont augmenté leur offre de service, amélioré la perception positive par la population de sa sécurité sur le territoire de la Ville de Montréal et favorisé la participation des citoyens à leur propre sécurité.</p>

#### Coûts

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
<p>125 000 \$</p> <p>Développer le concept.</p> <p>Élaborer un cahier de charges et un plan de formation.</p> <p>Soutenir les arrondissements.</p>	<p>950 000 \$</p> <p>Évaluation préliminaire du montant supplémentaire requis au budget actuel de 1,7 M\$ distribué dans les arrondissements (2,65M\$ au total).</p> <p>Sujet à l'approbation du Conseil municipal.</p>	<p>3.6 M\$</p> <p>Ce montant correspondrait à 2,00 \$ par citoyen (demande dans le cadre des travaux du Sommet).</p> <p>Un objectif de diversification des sources est associé à l'année 2005.</p> <p>Sujet à l'approbation du Conseil municipal.</p>

#### Partenaires

**Internes :** Le Service de sécurité incendie de Montréal, le Service de police de la Ville de Montréal, les arrondissements Dollard-Des Ormeaux–Roxboro, Mercier–Hochelaga–Maisonneuve, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

**Externe :** Fraternité des policiers et policières de Montréal, l'Association des pompiers de Montréal, YMCA Ouest de l'île et de Pointe St-Charles, Opération sécurité Anjou, Prévention Sud-Ouest.

Des représentants d'une soixantaine de partenaires internes et externes ont également été consultés ainsi que le Conseil jeunesse de Montréal et la Commission permanente sur les relations interculturelles, l'habitation et le développement social et communautaire.

#### Leadership

Ville de Montréal, Service de développement social et communautaire.

#### Arrondissements

Mis en œuvre sous le leadership des arrondissements.

**3.1 Environnement urbain paisible et sécuritaire**  
**3.1.7 Campus Montréal – École nationale de police**

---

\*\*\* *Fiche non disponible* \*\*\*

**3.1 Environnement urbain paisible et sécuritaire**  
**3.1.8 Mécanisme de solution concertée entre les intervenants civils et publics pour la résolution rapide et efficace de problèmes**

---

*Ce projet répond à la nécessité de resserrer les liens entre les intervenants civils et publics en sécurité publique de manière à ce que les intervenants publics comme la police ou les pompiers puissent agir efficacement, tout en respectant les compétences des autres; école, CLSC, Services sociaux.*

**Horizon**  
2003

**Résultats**

**2003**

Automne : Proposition de protocoles d'entente entre les intervenants de la société civile et publique favorisant la résolution rapide et efficace de problèmes auxquels leurs mandats respectifs les amènent à travailler.

**Coûts**

**2003**

Aucun.

**Partenaires**

Internes : La Sécurité Civile, les Services de sécurité incendie de Montréal (SSIM), Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), les arrondissements sont représentés par un intervenant de l'arrondissement de Saint-Léonard.

Externes : Urgences-Santé, Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS) et TANDEM.

**Leadership**

Ville de Montréal : Service de police de la Ville de Montréal.

**Arrondissements**

À convenir.

**Note**

Plusieurs de ces protocoles existent déjà et sont jugés très utiles. L'objectif est de les préciser davantage et d'en répandre davantage l'usage.

**3.1 Environnement urbain paisible et sécuritaire**  
**3.1.9 Création de tables de concertation en arrondissement;  
sécurité publique et civile**

---

*Mise en place en arrondissement d'une table de concertation réunissant des représentants de tous les secteurs intéressés à la sécurité publique, en vue d'une vision et d'actions communes.*

**Horizon**

2004

**Résultats**

2003	2004
Automne : Projet pilote dans un arrondissement.	Hiver : Dépôt aux arrondissements d'un guide de fonctionnement et implantation progressive de tables de concertation sécurité publique et civile.

**Coûts**

**2003**

Aucun.

**Partenaires**

Internes : L'arrondissement Verdun, Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM) et les DG associés représentant les arrondissements.

Externes : TANDEM et le syndicat des fonctionnaires municipaux.

**Leadership**

Ville de Montréal, conjointement : Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM), Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et Service du développement social et communautaire (SDSC).

**Arrondissements**

Gestion des tables de concertation : sécurité publique et civile.

## 3.2 Sports et Loisirs (services de proximité)

### 3.2.1 Plan directeur de développement des équipements de loisir

*Élaboration d'un plan directeur visant l'optimisation et le développement des équipements de loisir et de sport.*

#### **Horizon**

Fin 2005

#### **Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
<p>Jun : Amorce de la cueillette d'information sur les équipements de loisirs disponibles sur l'ensemble de l'Île.</p>	<p>Février : Registre des terrains sportifs. Mars : Début de l'inventaire qualitatif des bâtiments.</p>	<p>Dépôt auprès de l'Administration municipale d'une proposition de plan directeur pour l'optimisation et le développement des équipements de loisir et des terrains sportifs pour l'ensemble de l'Île.</p>

#### **Coûts**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
<p>125 000 \$ Ville.</p>	<p>750 000 \$ Ville. À être confirmé par une décision de l'Administration.</p>	<p>200 000 \$ Ville. À être confirmé par une décision de l'Administration. Sont exclus les coûts à imputer au P.T.I. pour la mise en œuvre du plan directeur.</p>

#### **Partenaires**

**Internes :** Direction des immeubles, Service du développement social et communautaire, Direction des parcs, espaces verts et les arrondissements Anjou, LaSalle, Outremont et Saint-Laurent. Les autres arrondissements sont informés du suivi des travaux.

**Externes :** Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS), Direction de la santé publique, Montréal-Centre (Kino-Québec), Rendez-vous nautique international, Centre Roussin, AlterGo / Défi Sportif, Maison l'Échelon, Centre national multisport-Montréal, Commission sportive du Lac St-Louis, Association régionale de soccer du Lac St-Louis, Sports et Loisirs de l'Île de Montréal.

#### **Leadership**

Ville de Montréal : Direction des sports et loisirs.

#### **Arrondissements**

Participent à l'élaboration de la base d'inventaire. Approuvent et assurent la mise en œuvre du plan directeur.

**3.2 Sports et Loisirs (services de proximité)**

**3.2.2 Politique du sport et du loisir et plan triennal 2004-2006**

---

**Horizon**  
Fin 2005

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
<p>Juin : Dépôt et publication de deux études : Profil de l'offre de service et satisfaction de la clientèle.</p> <p>Juillet : Dépôt d'un document d'orientation sur la politique du sport et du loisir.</p> <p>Novembre : Tenue du Forum de consultation des partenaires (400 personnes) sur le document d'orientation sur la politique du sport et du loisir.</p>	<p>Hiver : Après consultation de la population, dépôt au conseil municipal du projet de politique montréalaise du sport et du loisir et du plan triennal de développement.</p> <p>Mai : Dépôt auprès de l'Administration municipale du projet de politique montréalaise du sport et du loisir.</p> <p>Juin : Début de la mise en œuvre.</p>	<p>Les montréalais bénéficient de conditions favorables à une offre de service en sport et loisir accessible, diversifiée et répondant à leurs besoins.</p>

**Coûts**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
<p>75 000 \$</p> <p>60 000\$ Ville</p> <p>Dont 15 000 \$ payé par le CRDÎM. Des recherches de financement sont présentement en cours.</p>	<p>335 000 \$</p> <p>Des recherches de financement sont présentement en cours.</p>	<p>335 000\$</p> <p>Des recherches de financement sont présentement en cours.</p>

**Partenaires**

Ville : Les membres de l'équipe de travail de la Direction des sports et loisirs, les arrondissements de Montréal-Nord, Rosemont–La Petite-Patrie, Côte-St-Luc–Hampstead–Montréal-Ouest, Anjou. Au besoin, tous les autres arrondissements collaborent aux travaux et au suivi.

Externes : Fédération québécoise des centres communautaires de loisir – FQCCL, Conseil régional de développement de l'Île de Montréal, Société du patrimoine d'expression du Québec, Régie régionale de la santé et des services sociaux, Direction de la santé publique Montréal-Centre, Kino, Forum jeunesse de l'Île de Montréal, Conseil régional de développement de l'Île de Montréal, AlterGo, Société du patrimoine d'expression du Québec, Commission sportive Montréal-Concordia, Réseau régional - Secrétariat au loisir et au sport, SODEM, Sports-Québec, Sport et loisir de l'Île de Montréal - SLIM (URLS), Conseil québécois du loisir – CQL, Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec, Secteur Montréal-Nord, Service aux athlètes et groupes d'entraînement, Centre national multisport-Montréal, FADOQ, Région Île de Montréal, Sport - Région du Québec, ministère du Patrimoine canadien, Conseil des jeunes de Montréal, ministère de la Culture et des Communications du Québec.

### **Leadership**

Ville de Montréal : Direction des sports et loisirs.

### **Arrondissements**

Participent au développement de la politique, valident les étapes et les résultats produits et assurent la mise en œuvre et l'application de la politique.

## 3.2 Sports et Loisirs (services de proximité)

### 3.2.3 Politique et plan stratégique d'accueil d'événements de masse et internationaux

*Définir les objectifs, la stratégie, le programme de mise aux normes, visant l'accueil d'événements de masse et internationaux de sport et de loisir.*

#### Horizon

Fin 2004

#### Résultats

2003	2004
<p>Octobre : Dépôt d'un document d'orientation (livre vert) sur la Politique d'accueil et de soutien aux événements de loisir, de masse et sportifs internationaux.</p> <p>Novembre : Tenu d'un Forum de concertation des intervenants du milieu au sujet de la Politique et du plan stratégique d'accueil et de soutien aux événements de loisir, de masse et sportifs internationaux.</p>	<p>Mai : Dépôt auprès de l'Administration municipale d'un projet de politique et d'un plan stratégique d'accueil et de soutien aux événements de loisir, de masse et sportifs internationaux.</p> <p>Décembre : Dépôt auprès de l'Administration municipale d'une proposition de programme de soutien aux événements de loisir, de masse et sportifs internationaux.</p> <p>Décembre : Dépôt auprès de l'Administration municipale d'un programme d'optimisation des équipements pouvant recevoir des événements internationaux en sport et en loisir.</p>

#### Coûts

2003	2004
<p>50 000 \$</p> <p>30 000\$ Ville 20 000 \$ CRDÎM</p> <p>Des recherches de financement sont présentement en cours.</p>	<p>50 000 \$</p> <p>Montant à être approuvé par l'Administration municipale.</p>

#### Partenaires

Ville : Arrondissements Ville Marie, Pointe Claire et Pierrefonds–Senneville.

Externes : Développement économique Canada, Conseil québécois du loisir, Conseil régional du développement de l'Île de Montréal, Société du patrimoine d'expression du Québec, L'Ami du déficient mental inc., RIO, ALTERGO, ministère des Affaires municipales et de la Métropole, Groupe Vélo, Fédération québécoise de tennis, International Sports Management, Rendez-vous nautique international, Secrétariat aux loisirs et aux sports, Tourisme Montréal, Internationaux du sport de Montréal, Montréal 2006, ministère du Patrimoine canadien, Centre communautaire Radisson inc.

#### Arrondissements

Participent à l'élaboration du projet dans son ensemble.

Approuvent et assurent la mise en œuvre de la politique d'accueil et de soutien aux événements de masse et internationaux en sports et loisirs.

#### Leadership

Ville de Montréal : Direction des sports et loisirs.

### 3.3 L'amélioration et le développement de l'habitation

#### 3.3.1 Solidarité 5000 logements et ses suites

Construire 5 000 logements sociaux avant le 31 décembre 2005.

#### Horizon

2005

#### Résultats

2003	2004	2005
Réalisé au 28 avril : 197 unités livrées et 669 en chantier (en cours ou imminents). Les projets totalisant ces 5000 logements sont tous identifiés.  Au 31 décembre 2003 : (On prévoit avoir livré près de 900 nouveaux logements).	Prévision du nombre d'unités livrées au 31 décembre 2004 : 3274 unités.	Prévision du nombre d'unités livrées au 31 décembre 2005 : 5241 unités.

#### Coûts

Le gouvernement du Québec versera 133 M\$ dans le cadre des programmes Accès Logis Québec et Logement abordable Québec. Le gouvernement fédéral accordera 96 M\$ dans le cadre du Programme Logement abordable Québec. La contribution de la Communauté métropolitaine de Montréal est de 56 M\$ dont 34 M\$ assumés par Montréal. Ces montants sont sujets à des ajustements car le gouvernement a depuis haussé les coûts reconnus admissibles et par conséquent le coût unitaire des subventions de l'ordre de 20 %.

La contribution financière des partenaires communautaires devrait être de l'ordre de 135 M\$.

#### Partenaires

Internes : Les arrondissements concernés.

Externes : Le gouvernement du Québec (SHQ), l'OMHM, les organismes à but non lucratif (OBNL) actifs dans la construction de logements sociaux, les coopératives d'habitation, les Groupes de ressources techniques (GRT), la Régie régionale de la santé et des services sociaux-Montréal Centre.

#### Leadership

Ville de Montréal : Service du développement économique et du développement urbain, Direction de l'habitation.

#### Arrondissements

Les arrondissements de Montréal veillent au respect de la conformité réglementaire des projets soumis et, au besoin, encadrent les modifications de la réglementation d'urbanisme.

#### Note

Certains sites majeurs comme les ateliers municipaux Rosemont sont en préparation pour l'après Solidarité 5000 logements.

**3.3 L'amélioration et le développement de l'habitation**  
**3.3.2 Nouveaux outils pour améliorer l'habitat**  
**3.3.2.1 Révision du code du logement**

---

*Détermination par règlement de mesures facilitant l'intervention de la Ville notamment dans les cas d'insalubrité.*

**Horizon**

2003

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
<p>Avril : Le projet de règlement sur l'entretien et la salubrité des logements a été déposé lors de la séance du conseil de la Ville de Montréal du 28 avril 2003.</p> <p>Mai : Étude publique en cours.</p> <p>Entre juin et août : Adoption par le conseil municipal.</p>	<p>Rapport annuel des arrondissements étudié publiquement en commission permanente du conseil de ville.</p>

**Coûts**

Budget d'opération des arrondissements.

Voir aussi les fiches sur les programmes de rénovation (3.3.2.3) et le fonds pour interventions majeures dans les cas graves d'insalubrité (3.3.2.2).

**Partenaires**

Internes : Les arrondissements sont invités à développer des stratégies d'intervention en partenariat avec les intervenants locaux.

Externes : Les intervenants locaux comme les CLSC, les regroupements de propriétaires et les comités logements.

**Leadership**

Ville de Montréal : Service du développement économique et du développement urbain.

**Arrondissements**

Chaque arrondissement sera responsable de l'application du nouveau règlement sur son territoire.

**Note**

Ce règlement vise principalement la salubrité des logements.

**3.3 L'amélioration et le développement de l'habitation**  
**3.3.2 Nouveaux outils pour améliorer l'habitat**  
**3.3.2.2 Fonds d'intervention – projet pilote, cas graves d'insalubrité**

---

*Ce fonds constitue un des outils privilégiés du nouveau règlement sur l'entretien et la salubrité des logements.*

**Horizon**  
2003

**Résultats**

<p><b>2003</b> Le fonds a été créé en mars et doté d'un budget initial de 200 000 \$.</p> <p>Juin : Négociations avec la Société d'habitation du Québec pour financer conjointement ce fonds à l'aide des budgets du programme Rénovation Québec.</p> <p>Juin à décembre : 4 ou 5 interventions projetées, à la demande des arrondissements.</p>	<p><b>2004</b> Les expériences de 2003 permettront de préciser les paramètres d'un fonds plus important, tel que proposé dans le contrat de ville à la section sur la consolidation et l'amélioration de l'habitat.</p>
--	---

**Coûts**

<p><b>2003</b></p> <p>200 000 \$ Ville.</p>
---

**Partenaires**

Internes : Les arrondissements sont les requérants pour des interventions.

**Leadership**

Ville de Montréal : Service du développement économique et du développement urbain.

**Arrondissements**

Les arrondissements sont les requérants pour des interventions.

**3.3 L'amélioration et le développement de l'habitation**  
**3.3.2 Nouveaux outils pour améliorer l'habitat**  
**3.3.2.3 Redéploiement des programmes de rénovation**

---

*Révision des programmes de rénovation ayant comme objectif de rénover 6500 logements.*

**Horizon**

2005 pour la fin des travaux.

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
<p>Réalisé au 3 mars : Le programme Rénovation Québec - version Montréal a été lancé officiellement le 3 mars 2003.</p> <p>Réalisé au 2 mai 2003 : Les rénovations de 345 logements ont débuté.</p> <p>Prévisions fin 2003 :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Engagement pour des rénovations mineures à <math>\pm</math> 4 000 logements.</li><li>• Engagement pour des rénovations majeures à <math>\pm</math> 500 logements.</li><li>• Engagement pour l'aménagement de 1500 nouveaux logements.</li></ul>	<p>Décembre :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Engagements pour des rénovations mineures à <math>\pm</math> 4 000 logements.</li><li>• Engagements pour des rénovations majeures à <math>\pm</math> 500 logements.</li><li>• Engagements pour l'aménagement de 1500 nouveaux logements.</li></ul>

**Coûts**

Les budgets de 85,7 M\$ sont répartis également entre la Ville de Montréal et la Société d'habitation du Québec et ce, pour les deux premières années de l'entente.

**Partenaires**

Internes : La Ville de Montréal et les arrondissements concernés.

Externes : Gouvernement du Québec (Société d'habitation du Québec).

**Leadership**

Ville de Montréal : Service du développement économique et du développement urbain, Direction de l'habitation.

**Arrondissements**

Les arrondissements jouent un rôle important au niveau de l'information de première ligne aux citoyens, de l'accueil des demandes et de l'émission des permis. De plus, certains arrondissements gèrent le traitement complet des demandes pour une partie du programme.

La majorité des volets du programme sont applicables dans tous les arrondissements.

De plus, dans certains secteurs et micro-zones en difficulté, les propriétaires d'immeubles pourront bénéficier également des volets de rénovations mineures et de rénovations majeures.

### 3.3 L'amélioration et le développement de l'habitation

#### 3.3.3 Nouveaux logements abordables

---

*Nouvelles mesures favorisant la création de nouveaux logements abordables.*

#### **Horizon**

2004

#### **Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
<p>Réalisé : Le règlement municipal sur les subventions à l'aménagement de nouveaux logements locatifs est officiellement entré en vigueur le 4 décembre 2002, avec un objectif de 1050 logements en 2003-2004.</p> <p>Réalisé au 5 mai : 41 demandes sont déposées représentant un potentiel d'aménagement de 1326 logements.</p> <p>Un programme d'aide à l'accession à la propriété pour ménages à revenus modestes devrait être déposé au conseil de ville le 25 août 2003.</p>	<p>Livraison des logements selon la participation des constructeurs et la disponibilité des fonds.</p>

#### **Coûts**

La contribution de la Ville de Montréal s'élèvera à près de 3 M\$. La construction de projets engendrera des investissements d'environ 70 M\$.

#### **Partenaires**

Interne : La Ville de Montréal.

Externes : La Société d'habitation du Québec et la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL).

#### **Leadership**

Ville de Montréal : Service du développement économique et du développement urbain, Direction de l'habitation.

#### **Arrondissements**

Les arrondissements sont impliqués à diverses étapes, notamment pour l'émission des permis de construction.

*La revitalisation urbaine intégrée est un processus de changement à long terme (10 ans). Des résultats tangibles peuvent être obtenus au cours des 4 prochaines années, si les actions sont soutenues.*

### Horizon

2007, processus commencé dans toutes les zones défavorisées.

### Résultats

2003	2004	2007
<p>Réalisé : Appel de propositions auprès des arrondissements pour réaliser les trois premiers projets pilote. Choix par le comité exécutif à la fin juin.</p> <p>Juin : 1<sup>ère</sup> étape d'un <b>projet de revitalisation urbaine intégrée</b> dans trois secteurs défavorisés identifiés sur la carte des « Zones prioritaires d'interventions concertées et de revitalisation urbaine ». Cette 1<sup>ère</sup> étape vise, dans chacun des secteurs choisis, à mettre en place des <b>comités de revitalisation</b> et à produire des <b>plans de revitalisation</b>.</p>	<p>Janvier : Mise en place de la <b>2<sup>e</sup> étape de l'expérience pilote pour les trois secteurs choisis en 2003</b>. La 2<sup>e</sup> étape consiste à mettre en œuvre les plans de revitalisation urbaine intégrée. Cette étape prendra plusieurs années et exigera des engagements financiers de la Ville et des autres partenaires institutionnels, communautaires et privés.</p> <p>Mars : Démarrage dans d'autres arrondissements de l'étape 1 d'un projet revitalisation.</p> <p>Extension à d'autres arrondissements les années suivantes.</p>	<p>Tous les arrondissements comptant des zones défavorisées pourront se doter d'un comité et d'un plan de revitalisation, dont les actions seront réalisées au fur et à mesure..</p>

### Coûts

2003	2004	2007
500 000 \$ Ville.	1 M\$ Financement à finaliser.	À déterminer.

*N.B. : Les coûts et une partie du financement sont évalués en fonction d'engagements à venir dans le cadre du contrat de Ville. De plus, des plans de financement sont à prévoir au cours des années subséquentes avec les intervenants du milieu.*

### Partenaires

Internes : Des représentants des arrondissements, des Services du développement économique et du développement urbain, des parcs, des espaces verts, des sports et des loisirs et du développement social et communautaire.

Externes : Régie régionale de Montréal, Centraide, les Tables de concertation locale, ministère de la Métropole, ministère de l'Éducation, les représentants de la société civile des zones prioritaires retenues.

### Leadership

Ville de Montréal : Service de développement social et communautaire.

### Arrondissements

Déplacement progressif des budgets et des responsabilités.

### 3.5 L'équité, l'accessibilité et la diversité

#### 3.5.1 Relations interculturelles

##### 3.5.1.1 Plans d'action locaux en relations interculturelles

---

*Élaboration par chacun des arrondissements d'un plan d'action local intégrant à son offre de service des éléments qui répondent aux besoins spécifiques des personnes des communautés culturelles et qui favorisent les contacts avec l'administration locale.*

#### **Horizon**

2004

#### **Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
Novembre : Documentation de la réalité et de la dynamique interculturelles prévalant dans chacun des arrondissements.	Les communautés ethnoculturelles bénéficient progressivement, dans chacun des arrondissements, d'une offre de service intégrant davantage leurs besoins et favorisant les rapprochements avec l'Administration locale.  Les arrondissements réalisent et mettent en œuvre un plan d'action local en relations interculturelles.

#### **Coûts**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
45 000 \$ Ville.	225 000 \$ Ville.

#### **Partenaires**

Ville : La Direction des relations interculturelles, les arrondissements, Le Conseil interculturel de Montréal.

Externes : Carrefours d'intégration du MRCI, organismes locaux, Mouvement Desjardins, Centraide.

#### **Leadership**

Ville de Montréal : Bureau des relations interculturelles.

#### **Arrondissements**

Préparent les plans d'action et en assurent la mise en œuvre dès 2004.

**3.5 L'équité, l'accessibilité et la diversité**  
**3.5.1 Relations interculturelles**  
**3.5.1.2 Banques de candidatures**

---

*Banque de candidatures de membres de communautés ethnoculturelles permettant d'augmenter la représentativité de diverses instances privées et publiques qui pourront y avoir recours pour recruter des membres (comités, conseils d'administration, etc...).*

**Horizon**

2004

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
Décembre : Mécanisme permettant d'accroître la représentativité des membres des communautés ethnoculturelles dans les instances décisionnelles et de consultation montréalaises par, entre autres, la disponibilité d'une banque de candidatures.	Mécanisme informatique, interactif, permettant la gestion dynamique de la banque de candidatures et la référence de candidats.

**Coûts**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
40 000 \$ Ville.	30 000 \$ Ville.

**Partenaires**

Internes : Greffe, Service des ressources humaines, Conseil interculturel de Montréal et la Direction des relations interculturelles.

Externes : Les institutions et sociétés qui utiliseront la banque.

**Leadership**

Ville de Montréal : Bureau des relations interculturelles.

**Arrondissements**

Assureront la présence et la participation des représentants des communautés ethnoculturelles dans leurs instances.

**3.5 L'équité, l'accessibilité et la diversité**  
**3.5.1 Relations interculturelles**

**3.5.1.3 Centre de référence pour le soutien aux projets des organismes et des personnes membres des minorités visibles**

---

*Aider les organismes des minorités visibles à trouver du financement pour leurs projets.*

**Horizon**

2005 : Centre en pleine opération.

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
<p>Septembre : Travail avec les partenaires et recherche de financement.</p> <p>Novembre 2003 : Dépôt auprès de l'Administration municipale, d'un plan (montage financier et planification des ressources et actions), pour la mise en place d'un centre de référence pour le soutien des organismes et des personnes membres des minorités visibles.</p>	<p>Plan d'action ciblé s'attaquant aux barrières auxquelles font face les minorités visibles, notamment, en employabilité, accès à l'emploi, développement de l'entrepreneurship et accès aux contrats.</p> <p>Travail avec les partenaires et recherche de financement.</p>

**Coûts**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
40 000 \$ Ville.	30 000 \$ Ville.

**Partenaires**

Internes : Les Services du développement économique et urbain, Développement social et communautaire, Ressources humaines, la Direction des relations interculturelles, le Conseil interculturel, les arrondissements.

Externes : Ministère des relations avec les citoyens et de l'immigration (MRCI), ministère des Affaires municipales, du sport et du loisir (MAMSL), les organismes des minorités visibles, The Entrepreneurship Institute for the Development of Minority Communities, Black Community Ressource Centre, Fondation du maire pour la jeunesse, Montreal Association of Black Business Persons (MABBP), Collectif des entreprises d'insertion, Mouvement Desjardins.

**Leadership**

Ville de Montréal : Bureau des relations interculturelles.

**Arrondissements**

À déterminer.

3.5 L'équité, l'accessibilité et la diversité  
 3.5.1 Relations interculturelles  
 3.5.1.4 Matériel d'animation sur les droits humains

*Produire du matériel d'animation sur les droits humains pour les animateurs des camps de jour (enfants de 5 à 12 ans).*

**Horizon**  
2005

**Résultats**

<p><b>2003</b> Septembre : Confirmation des partenaires.</p>	<p><b>2004</b> Hiver : Production de matériel d'animation et de formation à l'intention des animateurs de camps de jour destinés à des jeunes de 5 à 12 ans. Printemps : Projets pilotes dans 4 arrondissements (à préciser).</p>	<p><b>2005</b>  Projet étendu à des arrondissements prioritaires.  Évaluation des résultats et mise à jour de la stratégie et du matériel.</p>
--	---	--

**Coûts**

<p><b>2003</b>  30 000 \$ versés par la Ville de Montréal pour le matériel d'animation.  Partenariat à confirmer.</p>	<p><b>2004</b>  Partenariat à confirmer (en négociation).</p>	<p><b>2005</b>  Partenariat à confirmer (en négociation).</p>
---	---	---

**Partenaires**

Ville : Les Services du développement social et communautaire, parcs, espaces verts, sports et loisirs, développement culturel et les arrondissements et la Direction des relations interculturelles.

Externes : Patrimoine Canadien, Commission canadienne des droits de la personne, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, Fondation canadienne des droits de la personne, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

**Leadership**

Fondation canadienne des droits de la personne.

**Arrondissements**

L'ensemble des arrondissements devront prendre les mesures pour faire cette activité suivant le calendrier de réalisation.

3.5            **L'équité, l'accessibilité et la diversité**  
                   3.5.1        **Relations interculturelles**  
**3.5.1.5      Formation des employés à l'interculturalisme**

---

*Dispenser aux employés de la Ville, une formation sur "l'accommodement raisonnable" et diverses autres mesures visant à contrer la discrimination.*

**Horizon**

2008, atteinte du régime de formation continue.

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005-2008</b>
<p>Septembre : Inventaire des besoins des employés en contact avec la population et de leurs gestionnaires, afin de disposer de stratégies et de contenus de formation.</p> <p>Octobre : Formation de gestionnaires en services directs à la population sur "l'accommodement raisonnable" et les mesures destinées à contrer la discrimination dans différentes situations.</p>	<p>Formation de groupes-cibles et validation des stratégies et des contenus de formation.</p>	<p>Formation continue en relations interculturelles des employés en contact avec la population et de leurs gestionnaires.</p>

**Coûts**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005-2008</b>
60 000 \$ Ville.	60 000 \$ Ville.	À déterminer.

**Partenaires**

Internes : L'ensemble des services municipaux et le Conseil interculturel de Montréal.

**Leadership**

Ville de Montréal : Bureau des relations interculturelles.

**Arrondissements**

Assurent l'identification des besoins et le développement des compétences de leurs employés.

*Élaborer une politique municipale d'égalité des hommes et des femmes.*

**Horizon**

2005

**Résultats**

2003	2004	2005
Novembre : Étude de cas sur les politiques, structures et mécanismes dans d'autres villes et ailleurs dans le monde.  Décembre : Inventaire des pratiques à la Ville de Montréal (arrondissements et services centraux).	Automne : Élaboration d'un projet de politique d'égalité hommes-femmes et consultation des partenaires et arrondissements.  Journée d'étude sur le projet de politique.	Dépôt auprès de l'Administration municipale d'un projet de politique d'égalité hommes-femmes. Consultations publiques.

**Coûts**

2003	2004	2005
27 000 \$ Ville.	40 000\$ Ville.	À déterminer.

**Partenaires**

Internes : La plupart des services centraux, l'ensemble des arrondissements, le Service du développement social et communautaire.

Externes : Tables des centres de femmes de Montréal, comité Femmes du CRDÎM, tables des groupes de femmes de Montréal, Comité d'action femmes et sécurité urbaine, Conseil du statut de la femme, collège communautaire CRDÎM.

**Leadership**

Ville de Montréal : Service du développement social et communautaire.

**Arrondissements**

Participent à l'inventaire et à la définition des besoins; assurent l'application et la gestion de la politique.

*Créer un conseil des Montréalaises.*

**Horizon**

2004 : Mise en place.

**Résultats**

<p><b>2003</b>          Réalisé : Sessions d'information et de consultation sur le projet d'un conseil des Montréalaises.          Septembre : Dépôt auprès de l'Administration municipale d'un rapport de consultation sur la création d'un conseil des Montréalaises incluant la structure et les budgets requis à son fonctionnement.          Novembre : Sur décision de l'Administration municipale, amorce de la mise sur place du conseil des Montréalaises.</p>	<p><b>2004</b>          Consolidation de la mise en place du Conseil des Montréalaises.</p>
---	---

**Coûts**

<p><b>2003</b>          50 000 \$          30 000 \$ : En provenance du conseil régional de développement de l'Île de Montréal (CRDÎM).          20 000 \$ Ville.</p>	<p><b>2004</b>          200 000 \$          Budget annuel récurrent sommairement estimé et à confirmer (1 poste et demi et budget de recherche).</p>
---	--

**Partenaires**

Internes : Principalement le Service du développement social et communautaire.

Externes : Tables des centres de femmes de Montréal, comité Femmes du CRDÎM, tables des groupes de femmes de Montréal, Comité d'action femmes et sécurité urbaine, Conseil du statut de la femme, collègue communautaire CRDÎM.

**Leadership**

Ville de Montréal : Service du développement social et communautaire.

**Arrondissements**

À déterminer suivant l'évolution du dossier.

*Créer un Bureau Femmes et Ville.*

**Horizon**

2004

**Résultats**

2003	2004
Novembre : Dépôt auprès de l'Administration municipale, d'une proposition pour la création d'un Bureau Femmes et Ville permettant d'assurer la mise en œuvre de la politique d'égalité hommes-femmes. Décision de l'Administration municipale sur la création du Bureau Femmes et Ville.	Création du Bureau Femmes et Ville. Mise en place d'un mécanisme de concertation avec les arrondissements et les services centraux.

**Coûts**

2003	2004
Aucun.	175 000\$ Ville. Budget annuel récurrent, sommairement estimé et à confirmer par l'Administration municipale.

**Partenaires**

Internes : Principalement le Service du développement social et communautaire.

Externes : Tables des centres de femmes de Montréal, comité Femmes du CRDÎM, tables des groupes de femmes de Montréal, Comité d'action femmes et sécurité urbaine, Conseil du statut de la femme, collège communautaire CRDÎM.

**Leadership**

Ville de Montréal : Service du développement social et communautaire.

**Arrondissements**

Appliquent la politique.

*Répandre la pratique de l'approche différenciée dans les services de la Ville.*

**Horizon**

2007

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2007</b>
Selon les besoins, activités de sensibilisation des services municipaux.	Élaboration d'un programme de formation des intervenants municipaux (nombre et clientèle à déterminer).	Prise en compte de l'approche différenciée dans la gestion et interventions de la Ville.

**Coûts**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2007</b>
Aucun.	100 000\$ Ville.	À déterminer selon les travaux.

**Partenaires**

Internes : La plupart des services centraux et les arrondissements.

Externes : Tables des centres de femmes de Montréal, comité Femmes du CRDÎM, tables des groupes de femmes de Montréal, Comité d'action femmes et sécurité urbaine, Conseil du statut de la femme, collège communautaire CRDÎM.

**Leadership**

Ville de Montréal : Service du développement social et communautaire.

**Arrondissements**

Appliquent l'approche différenciée selon les sexes dans leurs actions et interventions.

3.5 L'équité, l'accessibilité et la diversité  
 3.5.2 Égalité hommes-femmes  
 3.5.2.5 Aménagement sécuritaire des lieux publics

---

*Élaborer et mettre en place une politique et la formation afférente visant l'aménagement sécuritaire des lieux publics et s'adressant particulièrement à ceux qui les aménagent.*

**Horizon**  
2007

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
<p>Juin : Formation et sensibilisation à l'aménagement sécuritaire et à l'accessibilité universelle auprès des intervenants municipaux actuellement en réalisation de projets.</p> <p>Novembre : Dépôt de recommandations pour l'élaboration de la politique d'aménagement sécuritaire et d'accessibilité des lieux publics.</p>	<p>Consultation publique sur un projet de politique municipale d'aménagement sécuritaire et d'accessibilité des lieux publics.</p> <p>Dépôt auprès de l'Administration municipale d'une politique d'aménagement sécuritaire et d'accessibilité des lieux publics.</p>

**Coûts**

<b>2003</b>	<b>2004</b>
15 000 \$ Ville.	À déterminer.

**Partenaires**

Internes : La plupart des services centraux et les arrondissements.

Externes : Tables des centres de femmes de Montréal, comité Femmes du CRDÎM, tables des groupes de femmes de Montréal, Comité d'action femmes et sécurité urbaine, Conseil du statut de la femme, collège communautaire CRDÎM.

**Leadership**

Ville de Montréal : Service du développement social et communautaire.

**Arrondissements**

Appelés à participer et à appliquer la politique d'aménagement sécuritaire et d'accessibilité des lieux publics.

**3.5 L'équité, l'accessibilité et la diversité**  
**3.5.3 Accessibilité**  
**3.5.3.1 Politique d'accessibilité universelle**

*Projet à volets multiples ayant comme objectif l'accessibilité au sens large : aux immeubles et aux activités et services offerts par la Ville.*

**Horizon**

2007

**Résultats**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2007</b>
<p><u>Accès au cadre architectural</u> (projet-pilote)            Juin : Grille d'accessibilité complétée des bâtiments ouverts au public de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.            Juin : Formation de gestionnaires et responsables des 16 arrondissements concernés par l'amélioration de l'accessibilité dans le cadre du programme de renouveau.            Décembre : Registre indiquant les niveaux d'accessibilité des bâtiments de sport et loisir de la Ville.</p> <p><u>Accès à l'information</u>            Décembre : Stratégies et moyens pour rejoindre les personnes ayant des déficiences intellectuelles.            Décembre : Proposition pour le plan de communications de la Ville de Montréal afin de rejoindre les personnes affectées d'une déficience visuelle ou auditive.</p> <p><u>Accès aux programmes et services</u>            En continu : Prise en compte des personnes à mobilité réduite dans le cadre des mesures d'urgence.            Juin : Équité en emplois, assurer l'accessibilité de toutes les clientèles dans le programme d'embauche de la ville. Réalisé : 1<sup>ère</sup> rencontre exploratoire.            Réalisé : Juin : Formation de plus de 100 responsables de camps de vacances pour améliorer l'accueil des enfants handicapés. Suivi durant l'été.            Octobre : Démarrage de formation des élus.            Novembre : Mise en place d'un mécanisme de concertation entre les arrondissements et les associations de loisir pour personnes à mobilité réduite.</p>	<p><u>Accès au cadre architectural</u>            Diffusion dans les autres arrondissements de la grille développée avec l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve;            Formation d'employés d'arrondissement et des services centraux.            Intégration au P.T.I. des coûts des travaux à prévoir pour l'accès aux bâtiments de la Ville.</p> <p><u>Accès à l'information</u>            Ajustement du plan de communications de la Ville pour rejoindre les personnes avec des limitations physiques et intellectuelles.</p> <p><u>Politique d'accessibilité universelle</u>            Dépôt auprès de l'Administration municipale d'une proposition de politique sur l'équité et l'accessibilité.</p> <p>Décembre : Processus d'embauche assurant l'accessibilité de toutes les clientèles.</p>	<p><u>Accès au cadre architectural</u>            Plus de bâtiments municipaux universellement accessibles.</p> <p><u>Accès à l'information</u>            Des communications corporatives qui permettent de rejoindre tous les citoyens incluant les personnes avec des limitations physiques et intellectuelles.</p> <p><u>Accès aux programmes et services</u>            Des programmes et des services plus accessibles à tous.</p>

3.5 L'équité, l'accessibilité et la diversité  
 3.5.3 Accessibilité  
 3.5.3.1 Politique d'accessibilité universelle (suite)

---

**Coûts**

<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2007</b>
100 000 \$	À déterminer suivant les résultats des travaux à réaliser et les contributions financières obtenues de partenaires.	À déterminer suivant les résultats des travaux à réaliser et les contributions financières obtenues de partenaires.

**Partenaires**

Internes : Services concernés par les projets 2003.

Externes: Ex Aequo, Société Logique, AlterGo, CRADI, ROPMM, Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal.

**Leadership**

Ville de Montréal : Service du développement social et communautaire.

**Arrondissements**

Sont responsables de l'application des résultats produits et des suites afférentes.